



RÉPRESSIONS DES MARCHES DU CLC

Vers des nouvelles sanctions internationales

Des personnalités congolaises, impliquées dans la répression des marches du 31 décembre 2017 et du 21 janvier 2018, seraient des cibles potentielles des futures sanctions internationales. L'initiative est portée par la Belgique qui n'a cessé de réclamer, depuis le début de l'année, le durcissement du ton à l'encontre des dirigeants congolais. La démarche bénéficierait également de l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie ainsi que du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle rencontrerait également les attentes des leaders de l'opposition et celles des dirigeants de l'Église catholique de la RDC.

Page 3



Les manifestants lors de la marche du 21 janvier à Kinshasa

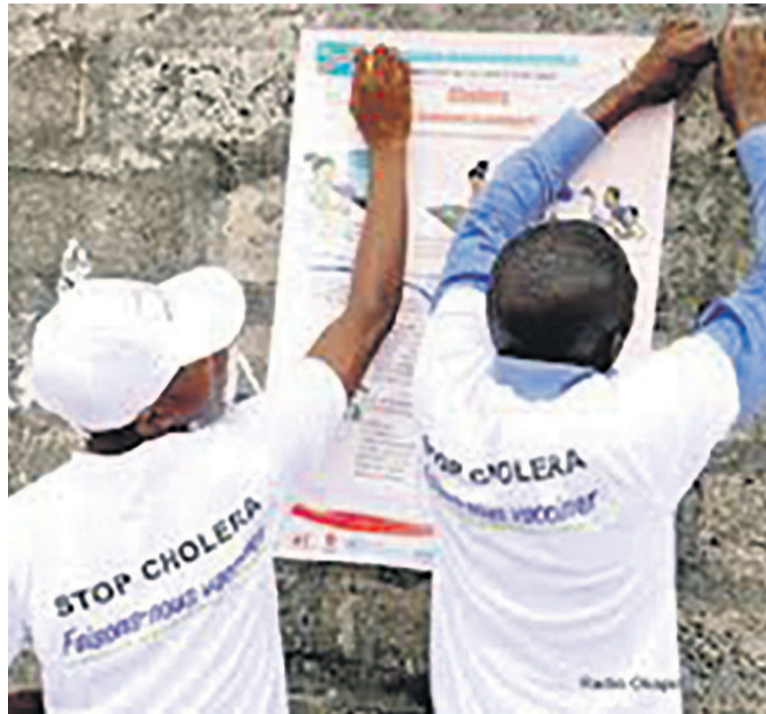
JUSTICE

La RDC condamnée à payer 560 000 USD aux Etats- Unis

Selon le verdict rendu le 16 janvier par la Cour fédérale de Columbia, dans le District de Washington DC, consécutif à l'agression des manifestants congolais en 2014, la République démocratique du Congo (RDC) a été condamnée par défaut à verser trois cent soixante mille dollars américains à Jacques Dieudonné Miango, ainsi que cent mille dollars à chacun à Matala Kayaya et Ouwo Lukutu. Dans un document de vingt-deux pages, le juge Amy Berman Jackson vient donc de condamner la RDC au civil.

Réagissant à cette information, Jean-Marie Kassamba, l'un des accusés, a rassuré que l'ambassade de la RDC aux États-Unis et les services sur place sont déjà à pied d'œuvre pour dissiper ce malentendu judiciaire.

Page 2



Tous les acteurs mobilisés contre le choléra en RDC

SANTÉ

Un plan quinquennal de lutte contre le choléra

Au terme d'un atelier de deux jours organisé à la maison de France, à Kinshasa, les participants ont validé le plan quinquennal multisectoriel de lutte contre le choléra assorti des stratégies et orientations concrètes adaptées aux défis actuels.

Ce plan qui couvre la période de 2018 à 2022, selon le ministre de la Santé publique, Dr Oly Ilunga, ouvre une nouvelle page de l'histoire de l'élimination du choléra en RDC et justifie l'implication des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux tant au niveau national, intermédiaire que périphérique. « L'élimination du choléra en RDC est une urgence nationale de premier plan et ce nouveau plan quinquennal traduit la volonté du gouvernement congolais et de ses partenaires d'atteindre l'élimination du choléra comme problème de santé publique en RDC », a déclaré le Dr Oly Ilunga.

Page 3

VODACOM LIGUE 1

DCMP dompte Nord Sport, Mont Bleu rejoint Maniema Union en tête

La manche retour de la phase des groupes de la 23^e édition du championnat national de football prend un virage décisif. Dans la zone de développement ouest, le DCMP, récent victorieux de Nord Sport, assure de plus en plus sa qualification pour le play-off. Le duel est cependant assez serré dans la zone de développement est où la formation de Mont Bleu de Bunia, la surprise générale, rejoint Maniema Union en tête du classement. En match avancé de la 11^e journée, Maniema Union est passé à côté d'une victoire face au CS Makiso au stade Lumumba de Kisangani. Le score a été de deux buts partout. César Tuombe (18^e mn) et Efoloko Nifelange (88^emn) ont marqué pour le CS Makiso, tandis que l'international César Manzoki (75^e mn) et Bazombwa Kirongozi (77^e mn) ont été les buteurs du club de Kindu.

Page 4



Serbi Alongo, auteur d'un doublé pour le Dcnp contre Nord Sport

ÉDITORIAL

Nature

Il n'est pas besoin d'être grand clerc, autrement dit très savant, pour comprendre que les années à venir seront marquées, sur les cinq continents que compte la Terre, par une mobilisation générale en faveur de la nature. Toutes les nations, tous les peuples, tous les dirigeants – le locataire de la Maison-Blanche, Donald Trump y compris – vont devoir s'entendre pour combattre enfin de façon efficace le réchauffement de la planète, la fonte des glaces polaires, la dégradation de l'air, le dérèglement climatique et autres catastrophes potentielles qui menacent notre espèce.

Le Congo ayant pris très tôt la mesure des défis que devra relever l'humanité pour protéger son environnement, nous sommes désormais très bien placés pour jouer un rôle majeur dans le processus qui s'enclenche ainsi à l'échelle mondiale. Et cela en dépit du fait que nous ne figurons pas dans le peloton des grandes puissances qui vont devoir s'investir fortement dans cette bataille décisive à tous égards. D'où cette idée qu'il serait bien de faire dès à présent de Brazzaville le lieu vers lequel convergent les scientifiques, les experts, mais aussi les entreprises et les penseurs pour débattre, échanger sur les questions dont dépendra à court terme notre destin collectif.

Si nous avançons ici et maintenant cette idée, c'est d'abord parce que la plus haute autorité de l'Etat, le président Denis Sassou N'Guesso, se bat depuis deux décennies pour convaincre ses pairs que la défense de la nature est bien l'enjeu majeur de ce siècle ; c'est ensuite parce que l'installation à Brazzaville du siège du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, dont la création a été actée à Oyo il y a presque un an, justifie un tel projet ; c'est enfin parce que la capitale du Congo s'est dotée des installations nécessaires pour de telles rencontres comme en témoigne le Centre des conférences internationales de Kintélé qui est l'un des plus grands et des mieux équipés du continent.

Oui, nous avons aujourd'hui entre les mains tout ce qu'il faut pour attirer vers nous les grands acteurs du bouleversement écologique qui se prépare. Tout y compris les institutions internationales qui redoutent les effets humains que ne manqueront pas d'avoir les dérives climatiques dont nous voyons apparaître les premiers symptômes : guerres, famines, migrations massives et autres fléaux.

Les Dépêches de Brazzaville

MANDAT DE LA MONUSCO

Le gouvernement congolais veut une force très légère mais agile

Le souhait pour la RDC est d'avoir une force capable de traquer les groupes armés afin de restaurer la paix dans l'est du pays et non une force qui subit les événements, à en croire le vice-Premier ministre et ministre chargé des Affaires étrangères et intégration régionale, Léonard She Okitundu.

Léonard She Okitundu a fait part du vœu de son pays au cours d'un échange, le 23 janvier dans son cabinet de travail, avec une délégation de trois pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU dont la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, conduite par l'ambassadeur de France en RDC, Alain Rény, en perspective de la réunion du Conseil de sécurité prévue pour

mars à New York. Le vice-Premier ministre a dit à ses interlocuteurs qu'il était incompréhensif que la Monusco, qui compte seize mille hommes, ne puisse pas être efficace dans la traque des groupes armés actifs en RDC estimés à moins de dix mille hommes. Pour Léonard She Okitundu cité par l'Agence congolaise de presse, le renouvellement du mandat de la mission onusienne en RDC, Monusco, passerait par la nécessité de renforcer son efficacité. Selon lui, la mission onusienne ne doit pas être une force pléthorique qui subit les événements, mais plutôt une force agile, très légère et qui doit, en collaboration avec les Forces armées de la RDC (Fardc), traquer

les groupes armés afin de restaurer la paix dans l'est du pays.

Outre la question liée au renouvellement du mandat de la Monusco, Léonard She Okitundu a discuté avec la délégation des pays membres du Conseil de sécurité du processus électoral en cours en RDC. Le chef de la diplomatie congolaise a indiqué à ces hôtes que le gouvernement, qui compte d'abord sur ses propres moyens dans l'organisation des élections, tient à discuter avec la Monusco en ce qui concerne la logistique. Le vice-Premier ministre a, par ailleurs, rassuré cette délégation sur le renforcement avéré du dialogue stratégique entre la RDC et la mission des Nations unies.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

La RDC condamnée à payer 560 000 USD à trois Congolais agressés en Amérique

Le verdict rendu le 16 janvier par la Cour fédérale de Columbia, dans le District de Washington DC, est consécutif à l'agression des manifestants congolais en 2014 par la garde rapprochée du chef de l'Etat, Joseph Kabila, lors d'une mission officielle aux Etats-Unis.

Le président de la République, Joseph Kabila, cinq membres de son entourage et l'Etat congolais devront payer cinq cent soixante mille dollars américains (USD) de dommages et intérêts à trois sujets congolais agressés par la garde du président sur le sol américain en 2014, soit trois ans et demi après la commission des faits.

A en croire *radiookapi.net*, qui cite *Jeune Afrique* et le site *7sur7.com*, la République démocratique du Congo (RDC), qui est condamnée par défaut, doit verser trois cent soixante mille dollars américains à Jacques Dieudonné Miango, ainsi

que cent mille dollars à chacun à Matala Kayaya et Ouwo Lukutu, victimes d'agression violente de la part de la garde rapprochée du président Kabila, lors de sa visite officielle aux Etats-Unis, à l'occasion du sommet Etats-Unis-Afrique.

Ces sources ont noté que cette affaire remonte au 6 août 2014. Les opposants de la diaspora congolaise avaient improvisé une manifestation anti-Kabila devant l'hôtel Capella de Georgetown où était logé le Chef de l'Etat. Une altercation s'en était suivie et la garde rapprochée du président s'en était violemment pris aux manifestants. La vidéo sur cet incident avait, en son temps, fait le buzz sur le net. Parmi les manifestants, un certain Jacques Dieudonné Miango, réfugié politique, se serait retrouvé avec plusieurs dents en moins, une commotion cérébrale, la colonne vertébrale et le cou cassés. Il avait alors saisi la justice américaine qui instruisit l'affaire avec comme co-accusés, l'Etat congolais, le

président Kabila et cinq membres de son entourage faisant partie de la délégation. Le 22 mars 2017, la Cour a acté l'absence des accusés et le 16 janvier courant, elle a jugé ces derniers responsables de l'agression des manifestants sur le sol américain. Dans un document de vingt-deux pages, le juge Amy Berman Jackson vient donc de condamner la RDC au civil.

Radiookapi.net, citant toujours *Jeune Afrique*, a indiqué que les accusés de l'entourage présidentiel sont Raymond Tshibanda, Jean-Marie Kassamba, Jacques Mukaleng Makal, Sam Mpenge Mbey et Séraphin Ngwej. Et à Jean-Marie Kassamba de rassurer : « *L'ambassade de la RDC aux Etats-Unis et nos services sur place sont déjà à pied d'œuvre pour dissiper ce malentendu judiciaire* ».

Il est, par ailleurs, noté que si la RDC qui n'a pas comparu ne fait pas appel, la décision sera définitive et opposable aux condamnés.

L.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid : Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRESSION SUR LE FRANC CONGOLAIS

Pas d'affolement de la Banque centrale du Congo

En l'espace de deux semaines, soit du 1er au 15 janvier, la monnaie nationale a perdu 0,385 % de sa valeur par rapport au dollar américain. Au cours de cette période, le taux est passé de 1 560 à 1 566 CDF le dollar américain (USD).

Le dollar se négocie actuellement au-delà de 1 600 francs congolais (FC) sur le marché parallèle, soit une dépréciation d'environ 26 % sur l'année dans les bureaux de change kinois. Pour autant, la Banque centrale du Congo (BCC) a tenu à rassurer du maintien du dispositif actuel de politique monétaire. Aucune révision n'est à l'ordre du jour, du moins pour l'instant. Généralement, en effet, le mois de janvier est marqué par une légère dépréciation du FC face à la devise américaine. Si les variations moyennes mensuelles

des cours de change n'ont pas dépassé les 2 % au mois de janvier depuis 2010, l'on constate tout de même une forte dépréciation en janvier 2017 (-4,1 % pour l'indicatif et -3,5 % pour le parallèle). À la fin de l'année 2017, l'on se rappelle que l'inflation avait touché finalement les 54 %, alors que les prévisions s'établissaient à environ 26 % sur l'année.

Depuis le début de cette année, l'inflation a recommencé à grimper. Les prix des biens et services prennent l'ascenseur au moment où le pouvoir d'achat continue à baisser. Les chiffres de l'Institut national de la statistique (INS) indiquent que l'inflation de la semaine du 8 au 13 janvier était alimentée principalement par la hausse des prix de certains produits de grande consommation : laits et produits

laitiers, poissons surgelés et fumés, viandes, huiles végétales importées, vêtements, appareils électroménagers et produits pharmaceutiques. En cumul, l'inflation se situe déjà à 0,575 % à Kinshasa. En glissement annuel, elle atteint déjà les 49,62 % dans la capitale.

Une prévision devenue obsolète Face à cette nouvelle pression sur la monnaie nationale, des voix s'élèvent déjà pour remettre en question la prévision du taux d'inflation fin période de 28,5 %. Ce chiffre est repris dans la loi financière 2018 votée au parlement et promulguée par le président de la République. Il est clair que cette prévision devient purement et simplement obsolète. Au contraire, l'on note aujourd'hui une accélération inquiétante du rythme de formation des prix intérieurs, note

l'INS. Malgré tout, le gouvernement de la République compte toujours sur une nette amélioration du comportement du marché de change depuis le second semestre 2017. La tendance pourrait bien se poursuivre cette année, grâce aux mesures d'ajustement structurel et de resserrement monétaire.

La BCC optimiste sur les perspectives

Sans surprise, la BCC a décidé de jouer à l'apaisement en maintenant le dispositif de politique monétaire de 2017. Toutefois, elle a donné quelques orientations sur la conduite qu'elle compte suivre tout au long de l'année. Ces orientations concernent l'inflation, le taux de change et le processus de « dédollarisation ». D'emblée, la BCC se dit optimiste sur les perspectives meilleures de

l'économie congolaise, avec la hausse attendue des cours des matières premières, particulièrement ceux du cuivre et du cobalt qui représentent plus de 90 % des exportations congolaises. Par ailleurs, elle maintiendra son objectif d'inflation à moyen terme de 7 %, tirant ainsi tout l'enseignement de la relative stabilité du marché de change. Il y aura une baisse de son taux directeur dans le cadre des mesures d'assouplissement des conditions monétaires. Pour rappel, en 2017, il était passé de 7 à 20 % pour faciliter la régulation courante de liquidité. Il s'agit donc d'une réduction de moitié qui vise à rétablir le potentiel de relance de la croissance par l'accélération de l'investissement et de l'activité des entreprises.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

La RDC dotée d'un plan quinquennal d'élimination du choléra

Un atelier de validation du document, organisé par le secrétariat exécutif du Cnaeha et cofinancé par Veolia et Unicef, s'est tenu du 23 au 24 janvier à la maison de France, à Kinshasa.

La RDC vient de se doter d'un nouveau plan quinquennal multisectoriel de lutte contre le choléra avec des nouvelles stratégies et orientations concrètes adaptées aux défis actuels. Ce plan a une durée de cinq ans soit 2018-2022. Plusieurs participants ont pris part à la réflexion, parmi lesquels des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux impliqués dans la lutte contre le choléra, tant du niveau national, intermédiaire que périphérique.

La lutte contre le choléra implique tous les acteurs.

Face à sa propagation, des stratégies efficaces sont nécessaires pour le contrer. Le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, l'a si bien rappelé dans son discours d'ouverture. « L'élimination du choléra en RDC est une urgence nationale de premier plan et ce nouveau plan quinquennal traduit la volonté du gouvernement congolais et de ses partenaires d'atteindre l'élimination du choléra comme problème de santé publique en RDC », a-t-il déclaré, tout en ajoutant qu'il s'agit d'une nouvelle page de l'histoire glorieuse de l'élimination du choléra.

En sa qualité de comité national d'action de l'eau, hygiène et assainissement, le ministre de l'Environnement et développement durable a témoigné son implication dans la lutte contre l'épidémie en particulier et à l'amélioration du secteur assainissement en général. « Étant donné que les causes qui fragilisent notre lutte contre le choléra sont connues, j'estime qu'il est possible de l'éliminer dans notre pays. Nous devons donc diriger nos efforts et nos



Tous les acteurs mobilisés contre le choléra en RDC moyens dans cette lutte dont la victoire est certaine », a suggéré le Dr Amy Ambatobe Nyongolo, ministre de l'Environnement et développement durable.

Le ministre d'État, ministre du Plan, Modeste Bahati, a, quant à lui, confié que l'épidémie de choléra préoccupe le pays au plus haut niveau. « Les travaux du Plan multi sectoriel d'élimination du choléra 2018-2022 (PMSEC) s'ouvrent dans un contexte d'une épidémie sur toute l'étendue du pays mais l'élimination du choléra n'est pas impossible », a rassuré Modeste Bahati.

Au cours de cet atelier, plusieurs présentations ont été faites, notamment « Le PMSEC en RDC : Des origines à nos jours et leçons apprises de l'épidémie en cours » (Pr Didier Bompangue); « L'analyse de la réponse WASH contre le choléra 2013-2017 (D9/Unicef) »; « L'analyse de la réponse santé contre le choléra 2013-2017 (OMS) »; « La présentation de la structure du PMSEC 2018-2022 (URF-ECMI) ».

Aline Nzuzi

RÉPRESSION DES MARCHES DU CLC

De nouvelles sanctions internationales annoncées

Plusieurs personnalités, impliquées dans la répression des manifestations du 31 décembre 2017 et du 21 janvier 2018, en seraient les cibles potentielles.

La communauté internationale est montée au créneau, cette semaine, pour dénoncer la répression « violente » des marches organisées, le 21 janvier, par le Comité laïc de coordination (CLC). À la suite du pape François, la France, la Belgique, le Canada et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont condamné l'usage disproportionné de la force contre les manifestants. Sans tarir des déclarations, certains diplomates n'ont pas exclu de retirer la confiance de leur pays au processus électoral en cours. Des personnalités congolaises impliquées dans les dernières répressions ne seraient pas à l'abri, notamment des nouvelles sanctions de l'Union européenne. Selon la secrétaire générale de l'OIF, la communauté internationale doit se concerter pour trouver une nouvelle stratégie « porteuse d'espoir » pour le Congo. En perspective de cette nouvelle stratégie à mettre en place, la Belgique a demandé à ce que la situation en RDC soit à nouveau inscrite à l'agenda du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne dans un contexte où plusieurs Etats européens n'ont pas hésité à condamner la répression des forces de sécurité contre les manifestants. Un appel avait notamment été lancé pour l'élargissement des sanctions à l'égard des responsables de ces actes. Parmi les réactions les plus farouches sur le continent européen, on a pu noter celle de l'ex-vice-présidente de la Communauté française de Belgique et ministre de l'Éducation, de la culture et de l'enfance, Joëlle Milquet, pour qui le gouvernement belge doit solliciter des



Les manifestants lors de la marche du 21 janvier sanctions contre la RDC au « sommet de l'État ». Pour l'intéressée, la Belgique devait se saisir de l'opportunité de la réunion de la Commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants du 10 janvier, pour « demander au gouvernement belge d'oser aller plus loin dans les sanctions à l'égard des responsables, notamment au sommet de l'État! »

Par ailleurs, l'expert américain Jason Stearns a laissé planer l'ombre du doute sur les bonnes intentions de la communauté internationale vis-à-vis du processus électoral congolais. « Très bientôt, l'ONU et la communauté internationale devront décider si elles peuvent soutenir un processus électoral dans lequel les manifestations pacifiques sont interdites, les prêtres battus et arrêtés et les institutions électorales profondément politisées », a-t-il dit. Il a également évoqué la difficulté d'entente avec la Cénii, notamment sur la question d'un groupe international d'experts électoraux. En 2017, le Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne avait déjà pris des sanctions contre neuf personnalités congolaises tant civiles que militaires.

Jeannot Kayuba

VODACOM LIGUE 1

DCMP dompte Nord Sport, Mont Bleu réjoint Maniema Union en tête

La manche retour de la phase des groupes de la 23^e édition du championnat national de football prend un virage décisif. Dans la zone de développement ouest, le DCMP, récent victorieux de Nord Sport, assure de plus en plus sa qualification pour le Play-Off. Le duel est cependant assez serré dans la zone de développement est où la formation de Mont Bleu de Bunia, la surprise générale, rejoint Maniema Union en tête du classement.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a battu, le 23 janvier, au stade Tata-Raphaël de la Kethule de Ryhove, le FC Nord Sport de Matadi par trois buts à un, en match comptant pour la 13^e journée de la zone de développement ouest de la 23^e édition du championnat national de football. Serbi Alongo, alias « Robben », a ouvert la marque pour les Immaculés de Kinshasa conduits par le coach Otis Ngoma et son adjoint l'Ivoirien François Guei à la 15^e mn. Mais Ndombe Lutete a rapidement égalisé pour Nord Sport à la 25^e mn, profitant de l'euphorie et du flottement des joueurs du DCMP après leur premier but.

C'est en seconde période que le team vert et blanc de la capitale a confirmé son succès avec le deuxième but du même Serbi Alongo, à la 67^e mn, et celui de l'un des hommes en forme d'Otis



Serbi Alongo, auteur d'un doublé pour le DCMP contre Nord Sport (Photo acpcongo.com)

Ngoma, le milieu offensif Tshibambe Dago, à la 72^e mn. On note que Dago Tshibambe s'est en fait rattrapé après le penalty raté à la 52^e mn. DCMP conforte donc sa première place au classement partiel de la zone de développement ouest avec désormais vingt-huit points glanés.

Mont Bleu surprend dans la zone est

Alors qu'on jouait à Kinshasa, il y a eu également un match

au stade de la Concorde de la commune de Kadutu, à Bukavu, dans la province du Sud-Kivu, entre le club local de Muungano et la formation de Mont Bleu de Bunia, dans la province d'Ituri. C'était dans le cadre de la 9^e journée de la zone de développement est. Score de la partie : un but partout.

Les joueurs venus du Bunia ont failli brûler la politesse aux locaux avec l'ouverture du score

à la 32^e mn de la partie par l'entremise de Mashozi Mbuliko. Mais dans un sursaut d'orgueil, Raoul Biamungu a remis les deux équipes à plat à la 67^e mn. Ce résultat d'égalité permet à Mont Bleu de rejoindre l'équipe de Maniema Union de Kindu en tête de cette zone est, chacun des deux clubs compte dix-huit points en dix matchs joués. On rappelle que Maniema Union est passé à côté d'une

victoire face au CS Makiso au stade Lumumba de Kisangani, en match avancé de la 11^e journée. Le score a été de deux buts partout. César Tuombe (18^e mn) et Efoloko Nifelange (88^e mn) ont marqué pour le CS Makiso, tandis que l'international César Manzoki (75^e mn) et Bazombwa Kirongozi (77^e mn) ont été les buteurs du club de Kindu.

Martin Engimo

FOOTBALL ET SOUVENIR

Le gouvernement commémore le premier titre des Léopards à la CAN 1968

À l'occasion du cinquantenaire du sacre de la RDC en Éthiopie, le Premier ministre, Bruno Tshibala, et le ministre des Sports, Papy Niango, ont organisé une cérémonie en hommage à l'équipe nationale, dans le cadre de la journée nationale du sport célébrée le 23 janvier de chaque année.

L'histoire reste gravée dans les annales du football de la République démocratique du Congo (RDC). Le 21 janvier 1968, les Léopards offraient au pays son premier titre continental. En fi-

nale de la Coupe d'Afrique des nations (RDC), les fauves congolais battaient les favoris, les Black Stars du Ghana, par un but à zéro, avec une merveille signée Pierre Kalala Yaoundé, d'une frappe en drop-shoot après un amorti de la poitrine sur une longue balle de Tshimanga. Et le 23 janvier 1968, la délégation des Léopards communiait dans la liesse avec la population au pays lors de leur retour d'Addis-Abeba. Depuis, cette date a été décrétée journée nationale du sport en RDC.

A l'occasion donc du cinquantenaire de cette victoire historique, le ministre des Sports, Papy Niango (qui n'était même pas encore né à cette époque), a organisé une cérémonie de commémoration à l'Hôtel Béatrice à Kinshasa, sous le patronage du Premier ministre. Ce dernier a tenu personnellement à rendre hommage aux vaillants Léopards, vainqueurs de la CAN 1968. Les Léopards champions d'Afrique en 1974 en Égypte et mondialistes en Allemagne la même année ont également été associés à cette fête.

Le capitaine des Léopards 1968, Nicodème Kabamba, a remis à Bruno Tshibala une réplique du trophée à l'ouverture de la cérémonie, avant la projection d'un enregistrement de la visite de différentes tombes des héros disparus. Parmi ceux qui sont encore là, on a noté la présence de Mungamuni « L'homme d'Asmara », Kalambayi, Mana le ventilateur (Léopards 1974), etc. Journaliste sportif et reporter à l'époque, Pierre Célestin Kabala Mwana Mbuyi et une autre icône de la presse sportive au pays, François Siki Ntetani, ainsi qu'Emile Ngoy, actuel président de la Fédération congolaise de lawn-tennis, ont livré chacun quelques témoignages poignants de l'époque alors qu'ils étaient tous très jeunes, un moment de raffermissement du moral sportif. Le Premier ministre a promis le soutien du gouvernement de la République à ces héros qui ont porté haut sur le continent l'étendard du pays dans le domaine sportif, particulièrement le football.

M.E.



Le Premier ministre, Bruno Tshibala, saluant Nicodème Kabamba (Photo internet)

RELANCE
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'ETUDE SUR L'OFFRE DE FORMATION

Référence de l'accord de financement/Numéro du crédit : 5302 – CG
N° d'Identification du Projet : P128628
N° Avis : AMI N° CG-PDCE-026 - SC-CI-17
Date de publication : 25 janvier 2018
Date de clôture : 8 février 2018.

I – Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un consultant international pour l'étude sur l'offre de formation.

II – Objectif de l'étude :

L'objectif principal de l'étude est d'établir et maîtriser la cartographie exhaustive des différents prestataires de formation tant publics que privés ainsi que les contenus des formations dispensées en République du Congo. Dans l'atteinte de l'objectif général ainsi défini, l'étude doit permettre au ministère et au PDCE de :

- Déterminer le nombre de prestataires de formations tant publics que privés exerçant au Congo et leur localisation géographique;
 - Identifier les formations dispensées par ces prestataires et celles susceptibles d'intéresser le PDCE;
 - Identifier les formations dictées par l'économie et non dispensées;
 - Maîtriser l'évolution des effectifs des apprenants dans les établissements publics et privés sur les cinq dernières années selon le genre;
 - Déceler et Analyser les faiblesses de l'offre de formation au Congo;
- L'étude permettra également de déterminer pour le secteur public :

- Le taux de redoublement au cours des cinq dernières années;
- Les effectifs du personnel enseignant selon les spécialités et le genre et l'âge;
- Le nombre du personnel administratif selon le genre et l'âge;
- Le niveau du plateau technique;
- Le ratio enseignant/salle de classe;
- Le ratio apprenant/salle de classe;
- Le ratio apprenants/poste de travail.

Pour le secteur privé, l'étude permettra de :

- Déterminer les conditions d'accès;
- Définir la durée de formation par filière;
- Identifier les formations dispensées (filières, spécialités);
- Connaître les diplômes et/ou certificats délivrés à la fin de la formation;
- Déterminer le profil des formateurs selon les spécialités;
- Constituer la base de données du ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi en matière de formation

III – Profil et qualification du consultant

- Etre titulaire d'un diplôme au moins égal au doctorat en sciences de l'éducation
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la formation technique et professionnel, ou en suivi et évaluation des programmes de formation ETP en alternance dont trois au moins dans la conduite des projets relatifs à la formation qualifiante des jeunes et une année au moins d'ex-

périence dans la mise en œuvre d'activités similaires dans d'autres pays de la sous-région.

IV – Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature à soumettre pour le recrutement comprendront :

- Une lettre de motivation pour le poste;
- Un curriculum vitae détaillé;
- Des copies de diplômes, certificats, attestations ou tout autre document justifiant la formation et expérience.

V – Informations supplémentaires :

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard le 8 février 2018 à 16 heures avec mention « Avis de recrutement d'un consultant international pour l'étude sur l'offre de formation ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du PDCE

À l'attention de monsieur OKOMBI Auxence Léonard, Coordonnateur du PDCE

Adresse : 177 rue Soweto – Quartier Ex télévision Bacongo
Email : congo.pdce@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PDCE
OKOMBI Auxence Léonard

RELANCE
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA CONCEPTION DU SITE WEB DU PDCE

Référence de l'accord de financement/Numéro du crédit : 5302 – CG
N° d'Identification du Projet : P128628
N° Avis : AMI N° CG-PDCE-019-SC-CI-17
Date de publication : 25 janvier 2018
Date de clôture : 8 février 2018.

I – Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat du consultant individuel pour la conception du site Web du PDCE.

II – Les services prévus au titre de ce contrat :

- La réalisation et la conception de la Charte Graphique;
- Concevoir le logotype : ses couleurs (définies grâce au nuancier Pantone);
- Définir les polices de caractères et leurs différentes fontes utilisées dans les documents afin de permettre de créer différents niveaux de textes et d'apporter un bon confort de lecture;
- Définir le mécanisme d'utilisation d'éléments graphiques tels que filigranes, détail du logo agrandi; courbes, pictogrammes et traits spécifiques au projet;
- Définir les modèles de supports de Power Point pour les présentations des projets PDCE;
- Définir les modèles de supports administratifs des projets PDCE (carte de visite, entêtes & Badges);
- Définir les principes du choix des images et des illustrations à inclure dans les présentations.
- La réalisation et la conception du portail Web
- Développer des pages web dynamiques et proposer une ergonomie jugée acceptable par l'unité de

gestion du PDCE.

- La conception des outils de communications
 - Définir une nomenclature des mails en pdce.cg des membres de l'unité de gestion;
 - Fixer et configurer des mails professionnels (mail collectifs) pour les membres de l'unité de gestion, pour les bénéficiaires du projet ou pour toute personne à joindre pour l'intérêt du projet
 - Définir les outils de communications à travers les réseaux sociaux (facebook, twitter...)
 - Intégrer dans le portail web un module d'abonnement au bulletin d'information (Newsletters) et au Forum d'échanges et de partages d'informations.
- Le consultant devra faire une proposition pertinente pour l'hébergement du portail web pour une durée d'un (01) an avec le pack de services approprié accompagné d'un système de gestion et de publication des statistiques par semaine ou par mois.

III – PROFIL et QUALIFICATION DU CONSULTANT**Profil :**

La présente mission s'adresse aux développeurs réunissant les qualifications requises.

Qualification du consultant

- Etre titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (BAC + 3) dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou tout autre domaine lié aux TIC;
- Avoir une expérience prouvée d'au moins cinq (5) ans dans le développement informatique; et une expérience avérée dans l'infographie (minimum 4 projets de développement Web) sera un plus.

IV – Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature à soumettre pour le recrutement comprendront :

- Une lettre de motivation pour le poste;
- Un curriculum vitae détaillé;
- Des copies certifiées de diplômes, certificats, attestations ou tout autre document justifiant la formation et expérience.

V – Informations supplémentaires :

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard le 8 février 2018 à 16 heures avec mention « Avis de recrutement d'un consultant individuel pour la conception du site Web du PDCE ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du PDCE

À l'attention de monsieur OKOMBI Auxence Léonard, Coordonnateur du PDCE

Adresse : 177 rue Soweto – Quartier Ex télévision Bacongo

Email : congo.pdce@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PDCE
OKOMBI Auxence Léonard

AFRIQUE DU SUD

Winnie Mandela hospitalisée

L'ex-femme de Nelson Mandela, connue en Afrique du Sud sous le surnom de « mère de la nation », est admise à l'hôpital en raison d'une infection rénale, a annoncé la famille de l'icône de la lutte anti-apartheid.

« La famille Mandela souhaite informer le public que Mme Winnie Madikizela-Mandela a été admise à l'hôpital Milpark » le 22 janvier, selon un communiqué, qui précise qu'elle a « très bon moral » et devrait rester une semaine à l'hôpital.

Agée de 81 ans, Winnie Mandela est considérée comme une héroïne de la lutte contre l'apartheid. Elle avait été persécutée par les autorités du régime minoritaire blanc. Après les élections de 1994 qui avaient porté Nelson Mandela au pouvoir, elle avait été nommée ministre de la Culture. Nelson Mandela, leader de



Winnie Mandela

la lutte anti-apartheid, avait passé vingt-sept ans dans les geôles du régime raciste avant de devenir le premier président noir d'Afrique du Sud. A sa sortie de prison, il avait été accueilli en héros par des dizaines de milliers de partisans et son épouse Winnie avec laquelle ils s'étaient mariés en 1956 et divorcés en 1996. Leur séparation a été occasionnée par les excentricités de Winnie, son discours

violent et des accusations de meurtre portées contre ses gardes du corps.

Lorsque Nelson Mandela meurt, le 5 décembre 2014, il n'avait pas légué ses biens à Winnie, mais en avait fait don plutôt à sa dernière épouse, Graça Machel, ses enfants et petits-enfants, ses proches et anciens collaborateurs, ainsi qu'à des écoles et à son parti, le Congrès national africain.

Nestor N'Gampoula

FORUM ÉCONOMIQUE DE DAVOS

L'élite mondiale s'interroge sur la construction d'«un avenir commun dans un monde fracturé»

Les représentants des mille plus grandes entreprises mondiales ainsi que soixante-dix chefs d'Etat et de gouvernement se réunissent du 23 au 25 janvier, dans la ville suisse, pour révéler leurs préoccupations sur les problèmes géopolitiques et économiques immédiats de la planète.

La rencontre se tient sur le thème principal : «Construire un avenir commun dans un monde fracturé», divisé en deux parties, à savoir «La quatrième révolution industrielle», et «L'émergence d'un monde fracturé». Le discours du président Donald Trump sur sa politique dont les premiers effets bénéfiques se font sentir sur l'économie américaine, fait partie des grandes attentes du Forum.

Le président américain a été, d'ailleurs, félicité par le Fonds monétaire international qui a révélé, le 22 janvier, sa prévision de croissance mondiale pour 2018. D'autres sujets de l'actualité internationale seront présentés, notamment le conflit au Moyen-Orient, le terrorisme, les changements en Europe de l'est, l'énergie, le leadership de la Chine, etc.

«La quatrième révolution industrielle»

La première partie du thème principal de ce Davos 2018 va amener les participants à se pencher sur la révolution de l'intelligence artificielle. Aux révolutions industrielles du charbon, de l'électricité et des machines-robots a succédé la révolution des ordinateurs. On sait que les nouveaux ordinateurs peuvent remplacer les êtres humains dans certains raisonnements. C'est le cas dans la conduite des bus, dans la comptabilité, dans l'impression des nouvelles maisons en trois dimensions, à bas prix et suivant les vœux du client, la fabrication de médicaments adaptés aux gènes du patient. Bref, un accès du grand public aux produits sur mesure. Mais cette révolution met en concurrence immédiate les professionnels. Ce qui va en-

gendrer des bouleversements sociaux à grande échelle.

«La fracture du monde»

Les grands dirigeants de la planète sont préoccupés par la fracture du monde. Par exemple, les impacts négatifs des grands monopoles, les effets pervers des rentes sur la redistribution de la richesse, la sécurité des données informatiques et les moyens de la renforcer. A Davos, sera présentée la manière de faire face collectivement à ces grands défis, ainsi que des leçons à tirer par les démocraties de la crise des institutions aux Etats-Unis. A cette occasion, les organisateurs ont publié un rapport annuel «sur les risques globaux» issu d'une enquête réalisée auprès de sept cent cinquante experts mondiaux. Il s'agit d'un exercice d'anticipation sur les menaces et les opportunités qui marqueront les années à venir. Parmi ces menaces, il y a la météorologie, les désastres naturels, les armes de destruction massive...

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Un leader anti-balaka condamné aux travaux forcés à perpétuité

Rodrigue Ngaïbona, connu sous le nom de général Andilo, a été reconnu coupable des cinq chefs d'accusation (assassinat, vols aggravés, séquestration, association de malfaiteurs et détention illégale d'armes de guerre et de munitions) pour lesquels il était jugé. Ecopé de la prison à vie, il est aussi frappé d'une amende de cent dix-huit millions de francs CFA de dommages et intérêts.

Au terme de neuf jours de procès, la justice centrafricaine vient de condamner le leader anti-balaka aux travaux forcés à perpétuité ainsi qu'à verser aux victimes ou à leur famille cent dix-huit millions de francs CFA de dommages et intérêts. Ses avocats ont d'ores et déjà annoncé qu'ils se pourvoieraient en cassation dans les trois pro-

partir avec d'autres chefs de milice anti-balaka. On trouve pour la première fois sa trace en 2012 dans un rapport d'International Crisis group. Andilo n'a pas 25 ans, mais il est déjà connu dans la région de Batangafo pour être un coupeur de route, un voleur de bétail, dont les autorités tchadiennes auraient demandé la neutralisation à Bangui.

Avec son groupe, en décembre 2013, celui qui ne se prétend alors que « colonel » participe à la vaste offensive sur Bangui. C'est déjà un des leaders importants de la mouvance anti-balaka, mais les mois suivants, Andilo monte en puissance.

En avril 2014 à Bouca, il inflige une cuisante défaite à un lieutenant du puissant chef Seleka Mahmat Al Khatim. En juillet et en août de la même année, son



Rodrigue Ngaïbona, le « Général Andilo »

chains jours. « La justice centrafricaine n'a pas de tout affaire à un procès anti-balaka. La justice centrafricaine ne peut que poursuivre les criminels, ceux qui ont commis des infractions et qui doivent être jugés. Tel est le cas d'Andilo qui a commis des infractions et qui après une procédure longue a abouti à sa condamnation à perpétuité. C'est une décision normale qui a été rendue », a commenté le représentant du collectif des parties civiles, Me Malekoudou. En revanche, pour la défense, ce jugement est un scandale. « Notamment, parce que ce sont justement les anti-balaka qui sont ici visés ». Durant tout le procès, extrêmement suivi en Centrafrique, les rumeurs ont couru sur les conséquences de ce jugement. En plus de la justice centrafricaine, le général Andjilo pourrait se retrouver entre les mains de la Cour pénale spéciale, chargée d'enquêter sur les crimes de guerre et crimes contre l'humanité, lorsqu'elle sera effective dans quelques mois.

De son vrai nom Rodrigue Ngaïbona, le « Général Andilo » fait un peu figure d'électron libre, difficilement contrôlable. Il a, d'ailleurs, souvent eu maille à

groupe, très actif dans cette zone, est à la pointe d'une attaque contre les Seleka à Batangafo. Quelques jours plus tard, il affronte avec ses hommes à Bangui une autre faction anti-balaka commandée par d'anciens militaires dans le 4^e arrondissement. Ces affrontements violents ne s'arrêtent qu'en échange de plusieurs véhicules.

En septembre, il est soupçonné d'être à l'origine de l'incendie d'un village entre Damara et Bouca, où un proche a été tué la veille. En octobre, il s'en prend à un convoi de la Minusca à Bangui: un Casque bleu pakistanais est tué. Début janvier 2015, Andilo joue les stabilisateurs, lançant un ultimatum aux braqueurs et voleurs de son fief de Boy Rabe. Mais quelques jours plus tard, peu avant son arrestation à Bouca, on le soupçonne d'avoir braqué une église du 4^e arrondissement de Bangui pour voler le véhicule d'un diacre.

Arrêté à Bouca en janvier 2015 par la Minusca, la force de l'ONU, à 300 km au nord de la capitale, Rodrigue Ngaïbona est le premier acteur de la crise centrafricaine qui a ravagé le pays de 2013 à 2015 à être jugé.

Yvette Reine Nzaba

CONGO-UE

Saskia De Lang dévoile sa feuille de route

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo a défini, le 23 janvier à Brazzaville à l'occasion de la réception du nouvel an, les domaines d'intervention de son institution et les groupes cibles pour l'année en cours.

Dans son adresse à la jeunesse, ainsi qu'à tous ceux impliqués aux côtés de la délégation en 2017, Saskia De Lang a annoncé, d'un air rassurant et déterminé, « une année (2018) encore plus riche ». « C'est une année pleine de défis, car le Congo s'est lancé sur plusieurs chantiers majeurs. Les plus importants, ce sont bien sûr; la reconquête de son économie et la reconquête de la paix dans le Pool », a déclaré la diplomate européenne. Cette année, le développement, l'égalité homme-femme, l'environnement, les droits de l'homme, l'économie et le tourisme figurent parmi les priorités. Pour donner à la culture congolaise ses lettres de noblesse, la délégation de l'UE s'est engagée à offrir aux jeunes artistes un espace d'expression. Pour ce faire, Saskia De Lang dit compter sur l'administration

congolaise, notamment les ministères de la Jeunesse et du Tourisme.

Un plan d'action genre établi

La délégation de l'UE au Congo a rédigé un plan d'action genre pour lutter contre les inégalités homme-femme. « On ne mettra jamais assez l'accent sur l'importance qu'il faut accorder aux femmes dans le développement. Nous avons donc rédigé, au niveau de notre délégation, notre plan d'action genre, car sans un tel outil rien ne se fait automatiquement. Et l'amélioration de la position de la femme demande un engagement absolument farouche au quotidien et pas seulement des femmes elles-mêmes », a fait savoir Saskia De Lang.

« Lorsque je débute ma carrière, je n'aurai jamais cru qu'en 2018 j'en appellerai encore à l'amélioration de la position des femmes et à un travail sur les mentalités. Lorsque je pense à la situation au Congo et au processus de paix dans le Pool, c'est aux femmes que je pense en premier lieu, à celles qui ont perdu leur foyer et leurs moyens de subsistance, qui ont subi des harcèlements de tout genre.

J'espère que la mise en œuvre de l'accord de Kinkala pourra les privilégier pour qu'elles bénéficient des programmes de reconstruction et pour leur restituer tout ce qu'elles ont perdu », a souhaité la diplomate.

2017 : « une année très riche »

L'année 2017 a été marquée par la célébration du 60e anniversaire du Traité de Rome, 30e anniversaire du programme Erasmus, 4e sommet de la jeunesse à Abidjan en Côte d'Ivoire, et du 5e sommet UE-Afrique dans la même capitale. Les journées internationales liées aux droits de l'homme ont également enrichi le calendrier de la délégation de l'UE au Congo. Pour l'occasion, elle a animé, en décembre dernier à Brazzaville, toute une semaine des droits de l'homme. En faisant le bilan des activités entreprises par cette représentation, Saskia De Lang n'a pas manqué de saluer la « forte » implication des jeunes en 2017.

Après l'organisation du concours des jeunes ambassadeurs UE-Union africaine à Abidjan, et du concours de plaidoiries à Brazzaville,



Saskia De Lang au cours de son adresse, le 23 janvier à Brazzaville

nombre de jeunes ont souhaité la continuation de cette collaboration. Cependant, la délégation a affirmé avoir reçu un grand nombre de demandes d'autres étudiants pour l'organisation d'un programme similaire au concours de plaidoiries dans d'autres disciplines. Pour rappel, la représen-

tion de l'UE est au Congo depuis 1960. Sa mission principale est de promouvoir les principes démocratiques et les droits fondamentaux à travers le dialogue politique et la réalisation des projets de coopération au bénéfice de la population la plus vulnérable et de la croissance économique.

Josiane Mambou Loukoulou

DIPLOMATIE

L'ambassadeur du Congo en Ouganda prend ses fonctions

Guy Nestor Itoua a été présenté, le 18 janvier à Kampala, ses lettres de créance au président de la République d'Ouganda, Yoweri Museveni.

Guy Nestor Itoua a été nommé en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en République d'Ouganda, avec résidence à Kigali, au Rwanda. Le Congo et l'Ouganda entretiennent des relations diplomatiques depuis 1964. Celles-ci sont soutenues par un Accord général de coopération et assorties d'une Commission mixte.

Le nouveau diplomate a précisé qu'il existe également un Accord spécifique de coopération entre la Chambre nationale de commerce et d'industrie de l'Ouganda et les Chambres de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers du Congo. « C'est un cadre juridique et diplomatique qui prédispose le Congo et l'Ouganda à la dynamisation de leur coopération, tout en diversifiant les secteurs d'activités, tant dans les domaines écono-



Yoweri Museveni, président de la République d'Ouganda, recevant les lettres de créance de l'ambassadeur du Congo, Guy Nestor Itoua

mique, commercial, culturel, qu'environnemental », a déclaré Guy Nestor Itoua, plaçant son mandat en Ouganda sous le signe de la diplomatie économique. Car, estime-t-il,

« L'Ouganda est un pays de grande tradition agricole et il y a donc de l'expérience à partager entre Brazzaville et Kampala ».

En revanche, s'agissant des

questions de paix et de sécurité, le diplomate congolais a confié que l'Ouganda accueille actuellement d'importantes vagues de réfugiés en provenance du Soudan du Sud, de

la République démocratique du Congo (RDC) et de bien d'autres pays environnants, « ce qui préoccupe énormément le président Yoweri Museveni qui est, par ailleurs, médiateur dans la crise burundaise ».

Des préoccupations que partage pleinement le président Denis Sassou N'Guesso en sa qualité de président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs dont l'Angola, le Burundi, la République Centrafricaine, la République du Congo, la RDC, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan, le Soudan du Sud, la Tanzanie et la Zambie sont les Etats membres.

A titre de rappel, Guy Nestor Itoua, en résidence au Rwanda depuis sa prise de fonctions en juillet 2016, est également accrédité en Tanzanie et au Burundi.

La cérémonie ougandaise a constitué la dernière étape d'accréditation. Avec les quatre pays de sa juridiction, il opère désormais dans la plénitude de ses fonctions d'ambassadeur.

Marie Alfred Ngoma

PROGRAMME DDR DANS LE POOL

Les Nations unies sollicitent l'appui du ministère de l'Emploi

L'experte onusienne sur les questions de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), Glauca Boyer, en séjour de travail à Brazzaville, a échangé le 24 janvier avec le ministre de la Formation qualifiante et de l'emploi, Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes.



La séance de travail entre le ministre Nicéphore Fylla Saint-Eudes et Glauca Boyer

Glauca Boyer ne s'est pas prêté aux questions des journalistes à la fin de l'entretien. Selon des informations glanées dans les couloirs du ministère, les discussions entre les deux personnalités ont été focalisées autour des modalités d'élaboration par le gouvernement congolais du programme DDR en faveur des ninjas et de la population civile du département du Pool, conformément aux conclusions de la commission ad hoc paritaire de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, signé le 23 décembre 2017 à Kinkala.

A en croire notre source, Mme Glauca a invité le ministre Fylla Saint-Eudes à appuyer, dans le volet formation et emploi, le programme DDR qui sera mis en place par le gouvernement avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement. De son côté, le ministre a marqué son accord et toute sa disponibilité à offrir aux

demandeurs des établissements d'enseignement technique et professionnel publics ainsi que des centres de formation aux divers métiers.

En outre, Nicéphore Fylla Saint-Eudes a informé son interlocutrice que le gouvernement entend proposer des formations et emplois mixtes devant prendre en compte aussi bien les ex-combattants que la population du Pool pour deux raisons essentielles, à savoir le fort taux de chômage de jeunes avoisinant 40% et des frustrations pouvant être exprimées par la population.

Glauca Boyer a souligné la disponibilité des Nations unies d'accompagner et d'encourager le programme DDR dans le département du Pool, dont les effets négatifs du conflit armé ont considérablement détruit le tissu socio-économique.

Roger Ngombé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Congo et l'Unesco échantent sur les priorités du gouvernement

La question a été au centre de l'entretien entre le ministre de tutelle, également président de la commission nationale congolaise pour l'Unesco, Bruno Jean Richard Itoua, et une délégation de l'Unesco, conduite par sa représentante au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, le 23 janvier à Brazzaville.

Accompagnée du coordinateur régional de l'éducation au bureau de Yaoundé, Hilaire Mputu, et de Fatou Niang, de l'Unesco/ Paris, Ana Elisa de Santana Afonso a évoqué avec le ministre Bruno Jean Richard Itoua la révision et l'évaluation de la Stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025 et l'excellence au niveau de l'enseignement supérieur, notamment la mise en place d'une agence d'assurance qualité. Il s'agit de la question de l'adéquation entre la formation et l'emploi et tout autre sujet portant sur l'orientation scolaire.

« Nous sommes en ce moment en train de soutenir la mise en place d'une plate-forme de formation des enseignants. Jusqu'à présent, nous avons formé huit cents enseignants en Technologies de l'information et de la communication (TIC) et en Technologies de l'information et de la communication appliquées à l'éducation (TICE) », a expliqué la représentante de l'Unesco au Congo. Intitulé «Fonds en dépôt de Chine pour améliorer la formation des enseignants en vue de combler le fossé de la qualité de l'enseignement en

Afrique», ce projet est financé par la Chine à hauteur de huit millions de dollars (environ quatre milliards F CFA). Ceci dans le cadre de l'accord de fonds en dépôt passé entre l'Unesco et la Chine pour le soutien des activités de cette organisation onusienne en faveur de l'éducation en Afrique. En effet, selon Ana Elisa de Santana Afonso, grâce à ce projet dont le coût est estimé à plus de neuf cent mille dollars, plus de quatre mille pages ont été élaborées dans les domaines variés au Congo. De même, une bibliothèque virtuelle a été mise en place et des salles pour la formation présentielle des enseignants équipées dans six localités du pays. Interrogée par la presse sur l'impact du retrait des Etats-Unis d'Amérique, les projets en cours dans le pays, la représentante de l'Unesco au Congo a dit qu'à la longue il faudrait trouver d'autres alternatives au retrait des Etats-Unis et d'Israël qui l'annoncé à la fin de l'année. « Mais, nous sommes prêts à poursuivre les missions qui sont les nôtres avec les ressources que nous pourrions mobiliser. Nous faisons ici un appel pour ce qui concerne le Congo, à tous les mécènes, à tous les partenaires pour contribuer au développement de l'éducation avec l'Unesco mais aussi avec toutes les autres agences du système des Nations unies qui œuvrent également dans ce domaine », a invité Ana Elisa de Santana Afonso.

Parfait Wilfried Douniama

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le Conseil supérieur islamique du Congo met en garde les musulmans pervers

L'instance religieuse a haussé le ton sur la question, le 24 janvier à Brazzaville, lors d'une réunion spéciale avec les imams, après avoir été informé de l'arrestation d'un Malien, accusé d'abus sexuel sur une fille de 15 ans.

L'affaire ignoble remonte à quelques jours. Un Malien âgé de 45 ans, d'après le Conseil supérieur islamique du Congo, avait été arrêté par les services de sécurité, accusé d'avoir abusé sexuellement d'une adolescente de 15 ans, de même nationalité que lui. Informé du dossier, le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a saisi le CSIC, en tant qu'institution garante des musulmans au Congo.

Cette réunion patronnée par le président du bureau exécutif national de cette organisation religieuse, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, avait



El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka (au centre) s'adressant aux musulmans, le 24 janvier 2018/Adiac

pour objectif de sensibiliser les imams, principaux responsables des cultes au sein des mosquées, à l'ampleur du phénomène qui prend corps dans leur milieu, afin qu'ils en fassent large écho.

« Un Malien de 45 ans a été arrêté par la police, après avoir abusé d'une adolescente de 15 ans, également Malienne comme lui. Nous avons été saisis par le ministre en charge de la Promotion de la femme pour cet

acte pervers, qui n'honore pas notre religion. Allez faire large écho de cette situation afin que les musulmans, qu'ils soient Congolais ou étrangers, adoptent des comportements responsables », a indiqué El Hadj

Djibril Abdoulaye Bopaka. L'objectif du CSIC est de conscientiser les musulmans vivant au Congo afin qu'ils se comportent bien dans leur pays d'accueil, conformément à leur éthique religieuse. Le CSIC en a profité pour attirer l'attention des musulmans contre tous les autres comportements déviants et pervers, strictement interdits par l'Islam.

Il les a invités au respect des lois et règlements du pays. « Certains musulmans prennent leurs épouses pour des esclaves, les séquestrent, leur interdisent de sortir ou d'entreprendre une activité quelconque. L'Islam, notre religion, proscrit l'esclavagisme, le viol, le vol, le détournement de fonds et tous les autres antivaleurs », a-t-il martelé.

La réunion de sensibilisation s'est tenue en présence de la directrice générale de la promotion de la femme, Gabrielle Adou Ngapi.

Firmin Oyé

EDUCATION

Des kits scolaires pour l'école primaire de l'amitié Congo-Chine

Le don a été remis le 24 janvier à Brazzaville au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, par l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Xia Huang.

L'aide apportée par le diplomate chinois est composée, entre autres, des ordinateurs de bureau, des imprimantes, des tableaux blancs ainsi que des kits scolaires pour élèves. Pour faciliter la pratique des activités sportives au sein de l'école de l'amitié Congo-Chine, l'ambassade de Chine l'a dotée également des ballons de football et basketball et des cordes à sauter. Mis en service en octobre 2009, cet établissement, situé dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri, est un don du gouvernement chinois. Il compte actuellement 2009 élèves dont 812 filles pour 30 enseignants parmi lesquels 16 bénévoles.

Ce don vient tant soit peu soulager certaines difficultés auxquelles l'administration faisait face surtout en cette période de crise financière et économique. « Le quartier qui l'abrite porte aujourd'hui le même nom de Congo-Chine. Grâce à cette école, tous les élèves de ce quartier sont scolarisés », a expliqué la directrice de la vague A, Reine Olga Solange Mougalea. Remettant un échantillon du don au ministre, l'ambassa-

deur de Chine au Congo a salué l'excellence des relations entre les deux pays. Selon Xia Huang, l'éducation est l'une des composantes importantes de la coopération qui lie son pays au Congo depuis plus de cinquante ans. « J'ai tout fait pendant mon séjour au Congo pour que ce secteur soit retenu comme domaine prioritaire. Je pense que ce choix rejoint les grandes orientations de la politique chinoise en matière de coopération avec l'Afrique et je suis sûr que le gouvernement chinois et l'ambassade de Chine à Brazzaville feront toujours davantage pour que ce secteur soit mieux pris en compte dans notre coopération ultérieure », a-t-il laissé entendre, ajoutant que la construction de cette école dans cette partie de la ville a permis à ce quartier de Brazzaville de trouver plus de dynamisme et de vigueur.

Faire le bilan des dix ans d'existence de cette école en 2019

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a salué la collaboration et la coopération agissante et stratégique entre le Congo et la Chine, surtout dans le domaine de l'éducation. D'après Anatole Collinet Makosso, l'école de l'amitié Congo-Chine a facilité la scolarisation de tous les enfants de cette zone à l'époque très reculée, éloignée du savoir. Revenant sur les effectifs



Un échantillon des kits scolaires/Adiac

communiqués par les responsables de l'école, il a indiqué qu'il s'agissait d'une population scolaire importante allant même au-delà des normes applicables à l'école. « Pour une école primaire, cela doit être quelque chose d'important qui permet de recueillir autant d'élèves d'abord par la qualité des infrastructures. Vous pouvez donc imaginer l'importance de l'acte que vous avez posé en 2009 », a-t-il souligné, suggérant de faire le bilan des dix ans d'existence de cette structure scolaire de-

puis 2009 afin d'évaluer son impact dans le développement du système éducatif congolais. Après la réception du don, Anatole Collinet Makosso l'a transmis aux ayant-droits.

Lancement des activités du corps des volontaires et bénévoles chinois

Profitant de cette occasion, l'ambassadeur de Chine au Congo a lancé les activités du corps des volontaires et bénévoles chinois, composés surtout des jeunes travaillant

dans des entreprises chinoises basées au Congo. D'après Xia Huang, il s'agit d'une action concertée de l'Etat et de tous les acteurs de la société chinoise. « Soyez rassurés que tous ces acteurs publics et privés travailleront dans le même sens, notamment le renforcement sans discontinuer des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays. Soyez également rassurés de notre disponibilité et de notre bonne volonté dans cette direction », a conclu le diplomate chinois.

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNIQUÉ

La Maison de santé et d'accompagnement Aloha Congo, tenue par l'Association congolaise accompagner (A.C.A), vous annonce le lancement de sa promotion d'ouverture allant du lundi 22 janvier au mercredi 31 janvier 2018.

La goutte épaisse, la glycémie, la prise de tension ainsi que le déparasitage vous sont offerts gratuitement !

La maison médicale Aloha Congo est située au n°2 de la rue M'pangala à Mougali, plus précisément à l'arrêt SGENC. Vous pouvez les joindre au 22 613 70 25 ou au 06 988 92 93.

NÉCROLOGIE



MM. Wilson Gakosso Letcho, Gustave Koua, Isaac Gakosso, Daniel Kiba, Gotène-Goth Endzongo, Mme Henriette Tsama Gambomi, Jeanne Ngouandé et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, ami(e)s et connaissances, du décès de leur bien-aimé, père, oncle et frère, le nommé Emmanuel Gakosso, « Tout bouge » pour les intimes, survenu ce dimanche 14 janvier 2018 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 30 de la rue Congo Texaco (vers Papa Gâteau). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

M. Yannick Mbouma et la grande famille Etokabeka ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de la veuve Etokabeka née Caroline Tsono, survenu le 21 janvier 2018 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au 54 de la rue Mbakas à Poto-Poto. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



AVIS DE VENTE

10 terrains à vendre à Mengo péage / Zone industrielle à 100 mètres du goudron, clôturés.
TF : 36164

TF : 36020
Prix : 60.000.000FCFA
Tél : 05 681 31 32 / 06 667 10 30

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Marc Phaeton Niadi Ilahou.

Je désire désormais être appelé Marc Phaeton Ibrahim Diop.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.



Le sergent chef Ghislain Kevin Engambé a le profond regret d'informer les parents, amis, connaissances et les frères d'armes du décès de son grand frère Damase Mbossa, commandant à la Garde républicaine, survenu le 20 janvier 2018 à Brazzaville. La veillée se tient au croisement de la rue Sangha et l'avenue vice amiral Jean-Dominique-Okemba à Talangaï. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Poste:
Division:
Supervision:
Site:

OFFRE DE POSTE

Assistant technique
Wildlife Conservation Society – Programme Afrique
Responsable de programme de WCS – Congo
Brazzaville, République du Congo

Mission

Fournir un soutien technique et administratif au projet de viande de brousse urbaine. Cela inclut la mise à jour régulière du système de suivi du projet, la maintenance des bases de données, l'organisation de réunions et la préparation de documents de communications internes régulières.

Description du Projet

Le commerce de la viande de brousse est considéré comme l'une des plus grandes menaces pour l'avenir de la vie sauvage en Afrique centrale, environ 5 millions de tonnes de viande de brousse transitent chaque année à partir du bassin du fleuve Congo. Cette chasse exerce une pression énorme sur de nombreuses espèces d'animaux de forêt (pangolins, crocodiles, antilopes, singes) à mesure que la demande augmente au niveau des centres urbains.

Afin de réduire la menace de la chasse sur la faune, l'ONG Wildlife Conservation Society et ses partenaires -CIFOR et YoYo Communications- mènent actuellement un projet de cinq ans financé par l'US Fish and Wildlife Service. Le projet vise à identifier les principaux moteurs de la consommation de viande de brousse en milieu urbain à Brazzaville, en République du Congo et à Kinshasa, en République démocratique du Congo (Kibira).

Des recherches ont débuté dans les deux villes afin d'examiner les trois composantes essentielles liées au commerce de la viande de brousse: l'offre, la demande et le contexte réglementaire. L'équipe travaillant sur ce projet utilisera par la suite les connaissances acquises pour développer une grande campagne médiatique de changement de comportement, unique en son genre, afin de réduire le niveau de consommation de viande de brousse.

Responsabilités principales

1. Maintenir un système de gestion de projet intégré pour l'ensemble du programme (Kinshasa, Brazzaville et Pointe Noire)
2. Maintenir une base de données sur les médias, le gouvernement, les ONG et les parties prenantes du secteur privé
3. Appuyer la logistique et l'organisation d'ateliers et réunions
4. Aider le coordonnateur de projet et les autres

membres de l'équipe (droit, recherche, campagne) avec d'autres tâches d'administration générale

Livrables attendus

- Système de gestion de projet pour Kibira mis à jour et maintenu
- Mises à jour bi-hebdomadaires de l'équipe pour mettre en évidence les tâches prioritaires
- Base de données des parties prenantes
- Rapports de réunion finaux
- Mises à jour mensuelles de 2 pages envoyées aux partenaires Kibira

Compétences

- Bonne maîtrise du français et bon niveau d'anglais à l'écrit comme à l'oral.
- Maîtrise du lingala et /ou kituba appréciée
- Maîtrise des outils de communication, des logiciels de gestion de projet
- Maîtrise des outils de collecte de données (Kobo), base de données, GIS appréciée
- Maîtrise de Microsoft Office

Profil du candidat

Bac + 3 ou 5 en sciences sociales appliquée (anthropologie, sociologie) ou autres domaines liés à la gestion de projets et /ou en environnement. Expérience d'au moins 3 ans en gestion de projet.

Durée et type de contrat

Le poste s'étend du 20 février 2018 au 31 janvier 2019. Il s'agit d'un recrutement local, le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents prévus à Kinshasa et à Pointe Noire. Les candidats internationaux devront s'acquitter d'une assurance médicale couvrant les zones du projet. Les déplacements professionnels entre Pointe Noire, Brazzaville et Kinshasa seront pris en charge par WCS.

Le salaire sera calculé en fonction de l'expérience du candidat.

Merci d'adresser votre CV + Lettre de motivation à Robert Mwinyihali (rmwinyihali@wcs.org, avec en copie Emilie Fairet, efairet@wcs.org et kibira.bushmeat@gmail.com) avant le 15 février 2018. Seuls les candidats retenus seront recontactés. Pour toute demande d'informations complémentaires, contactez M. Mwinyihali à l'adresse mail ci-dessus.



Poste:
Division:
Supervision:
Site:

OFFRE DE POSTE

Responsable d'une campagne de communication en changement de comportement
Wildlife Conservation Society – Programme Afrique
Responsable de programme de WCS – Congo
Pointe Noire, République du Congo

Mission

Mener la mise en place et le déploiement de la campagne de communication de changement de comportement pour le projet de viande de brousse à Pointe Noire.

Description du Projet

Le commerce de la viande de brousse est considéré comme l'une des plus grandes menaces pour l'avenir de la vie sauvage en Afrique centrale, environ 5 millions de tonnes de viande de brousse transitent chaque année à partir du bassin du fleuve Congo. Cette chasse exerce une pression énorme sur de nombreuses espèces d'animaux de forêt (pangolins, crocodiles, antilopes, singes) à mesure que la demande augmente au niveau des centres urbains.

Afin de réduire la menace de la chasse sur la faune, l'ONG Wildlife Conservation Society et ses partenaires -Renature, ESI et YoYo Communications- mènent actuellement un projet de deux ans financé par l'US Fish and Wildlife Service. Le projet vise à identifier les principaux moteurs de la consommation de viande de brousse en milieu urbain à Pointe Noire, en République du Congo.

L'équipe travaillant sur le projet a mené des recherches dans la ville de Pointe Noire afin d'examiner les trois composantes essentielles liées au commerce de la viande de brousse: l'offre, la demande et le contexte réglementaire. La prochaine étape du projet consiste à créer une campagne médiatique de changement de comportement afin de réduire le niveau de consommation en viande de brousse urbaine.

Responsabilités principales

1. Développement du plan de mise en œuvre de la campagne pour le projet
2. Production de matériel multimédia
3. Servir de point focal communication à Pointe Noire pour les relations extérieures de la campagne
4. Mise en œuvre de la campagne multimédia
5. Suivi et évaluation pour évaluer le succès de la campagne

Livrables attendus

1. Mise en service des matériaux et des services de la campagne (TdR, révision des soumissions, contrats de budgets, etc.)
2. Rapports de mise à jour hebdomadaire de la campagne (1-2 pages maximum, incluant le suivi de la dis-

tribution du matériel de la campagne)

3. Rapport final après la mise en œuvre, incorporant l'audience et les résultats de la recherche CAP de l'équipe de recherche (tests de concepts, essais préliminaires et résultats de l'étude de référence / de suivi de la campagne).

Compétences

- Très bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit
- Maîtrise du lingala et /ou kituba ainsi que de l'anglais appréciée
- Excellente maîtrise des outils de communication, notamment pour le changement de comportement
- Gestion de budget
- Priorisation et planification des tâches, gestion des activités
- Respect des deadlines, gestion du stress
- Autonomie et travail pro-actif
- Capacité à travailler en équipe

Profil du candidat

Bac + 3 ou 5 en communication, marketing ou dans un domaine proche. Expérience d'au moins 3 ans dans la gestion de campagne de communication. Ce poste exige une solide expérience en matière de campagne de changement de comportement et /ou marketing social. La compréhension du fonctionnement médiatique et l'expérience de travail avec des équipes de médias-privés ou ONG- sont fortement préférées. La connaissance des approches de conservation est un atout.

Durée et type de contrat

Le poste s'étend sur une durée de 10 mois, du 1 Mars 2018 au 31 décembre 2018, avec possibilité de prolongation. Il s'agit d'un recrutement local. Le poste est basé à Pointe Noire, dans les locaux de WCS, en République de Congo. Le logement est à la charge du candidat. Les déplacements professionnels entre Pointe Noire, Brazzaville et Kinshasa seront pris en charge par WCS. Les candidatures congolaises et féminines sont encouragées. Le salaire sera calculé en fonction de l'expérience du candidat.

Merci d'adresser votre CV + Lettre de motivation à Robert Mwinyihali (rmwinyihali@wcs.org, avec en copie Emilie Fairet, efairet@wcs.org et kibira.bushmeat@gmail.com) avant le 15 février 2018.

Seuls les candidats retenus seront recontactés. Pour toute demande d'informations complémentaires, contactez M. Mwinyihali à l'adresse mail ci-dessus.



Poste: Administrateur de bureau
Nombre de poste: 01
Lieu de travail: Pointe noire
Superviseur: Directeur Administratif et Financier

Dans le cadre des activités de WCS Programme Congo, nous cherchons un administrateur de bureau II/elle sera sous l'autorité et la supervision du Directeur Administratif et financier au bureau de Pointe-Noire et travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets à travers le programme WCS-Congo.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

A. Comptabilité

1. Assure l'approvisionnement et tient la caisse du bureau de Pointe-Noire. Réceptionne les factures à payer et les autres pièces relatives aux opérations de la comptabilité dans un cahier de réception et assure les paiements.
2. Réalise les demandes de transferts entre la caisse et le coffre, coordonne, vérifie et envoie une demande d'argent mensuelle pour tous les projets opérés depuis le bureau de Pointe-Noire.
3. Demande aux autres services les informations nécessaires pour la comptabilité.
4. Vérifie l'exactitude des montants des factures la conformité des bons de commande, les bons de livraison ou les rapports d'exécution des travaux et l'existence de l'approbation de paiement. Vérifie l'existence et la conformité des ordres de mission pour les règlements des transactions de voyage.
5. Effectue les imputations des comptes et les codifications des opérations et remplit les documents nécessaires pour la comptabilité. Enregistre les opérations de la comptabilité dans les templates appropriés et les transmet à la comptabilité de Brazzaville.
6. Assure les classements de toutes les pièces justificatives comptables dans les classeurs
7. Tient le livre de caisse journalier
8. Effectue le rapprochement mensuel de la caisse de Pointe Noire (Cash Count) et envoie à Brazzaville la version signée par le Caisier et le vérificateur.
9. Suit les avances en espèces et s'assure que les montants avancés seront dûment remboursés

10. Effectue les contrôles quotidiens de la caisse et examiner tous les écarts.

11. Assure la recherche des pièces comptables dans les classements et le scan de ces documents.

12. Respecte les règlements et procédures en vigueur au sein de WCS;

13. Assure toute autre tâche demandée par son superviseur et les bureaux de Brazzaville et Pointe Noire

B. Administration

1. Pour les contrats à établir, envoie au Responsable des Ressources Humaines à Brazzaville la demande de contrat à établir 5 jours ouvrables avant le début du travail ou de la prestation.

2. Assure la préparation et le paiement des salaires des employés ou des prestataires.

3. Remplit et transmet au Responsable des Ressources Humaines à Brazzaville le tableau complété.

4. Assure le suivi des assurances des équipements et matériels. Envoie une demande d'établissement ou renouvellement d'assurance au Responsable des Ressources Humaines en cas de nécessité (5 jours ouvrables avant l'expiration de l'ancienne assurance ou la mise en œuvre de la nouvelle assurance).

5. Assure la gestion et le suivi des gardiens, chauffeurs et ménagères.

6. Assure la liaison avec le propriétaire du bureau

7. Classe les documents logistiques, HSE, RH, suivant les directives des chefs de projet et selon les règles et standards de WCS

8. Informe à temps le Superviseur toute sorte d'incidence pouvant affecter le bon fonctionnement des activités du bureau

C. Logistique

1. Planifie les mouvements, suit les voyages individuels et s'assure de la mise en œuvre des mesures de sécurité.

2. Gere le parc automobile (Maintenance, consommation et approvisionnement, assurance, location du système IMVS auprès du prestataire, carte grise...)

3. Suit les consommations de fournitures et des carburants dans les différentes installations (bureau, maison, magasin, etc.), gère l'approvisionnement du bureau et les achats des différents programmes

4. Gestion des équipements des différents projets et du bureau

(inventaire, gestion des sorties et des entrées, maintenance)

5. Vérifie si les déchets domestiques sont éliminés correctement. Vérifier l'entretien des différents espaces (jardins, cours).

D. Secrétariat

1. Reçois et accueille les visiteurs, organise la réception des visiteurs à l'aéroport

2. Gère tous les courriers et colis entrants / sortants, et veiller à leur bon enregistrement et correcte distribution aux destinataires internes ou externes.

3. Aide à l'organisation des événements internes et externes (réunions, présentations, etc.), à l'envoi des invitations, la commande du catering, l'organisation de l'hébergement

Compétences requises :

- Capacité à travailler sous pression;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique;
- Bonnes qualités relationnelles;
- Maîtrise du français et avoir une bonne base en Anglais;
- Avoir une bonne connaissance de la loi fiscale et Administrative;
- Bonnes capacités à remonter des informations, Disponibilité (flexibilité) et être discret.

Profil requis :

- Avoir un diplôme un diplôme universitaire;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans à un poste similaire serait un atout.

Veillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue Général de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P : 14537, au bureau de Pointe-Noire quartier Mpita (Rond-point MPITA) rue LIBEMBI non loin de l'église Catholique et à l'adresse e-mail : smilandou@wcs.org au plus tard le 5 février 2018. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

N.B. : Merci de vous rapprocher de notre bureau à l'adresse ci-dessus pour les détails sur les termes de références.

Fait à Brazzaville, le 24 janvier 2018

AVIS DE RECRUTEMENT

RELANCE
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
EN VUE DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE SUIVI TECHNICO PEDAGOGIQUE
DE LA SOUS COMPOSANTE 1.3 DU PDCE

Référence de l'accord de financement/Numéro du crédit : 5302 – CG
N° d'identification du Projet : P128628
N° Avis : AMI N° CG-PDCE-020 - SC-CI-17
Date de publication : 25 janvier 2018
Date de clôture : 8 février 2018.

I – Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat du personnel de suivi technico pédagogique dans la mise en œuvre de la sous composante 1.1 du PDCE.

II - Les services prévus au titre de ce contrat :

Le personnel de suivi technico pédagogique devra assurer l'encadrement pédagogique du maître artisan, le suivi de l'apprentissage et le contrôle. Il va administrer les compétences de vie courante aux apprentis n'allant pas dans les centres d'alphabétisation. Le consultant recruté sous les présents termes de références aura pour tâche d'apporter des conseils basés sur son expérience professionnelle.

Plus spécifiquement, le consultant aura pour mission de :

- Appuyer l'Unité de Gestion du PDCE dans la production des outils nécessaires au suivi technico pédagogique de l'apprentissage (fiche de suivi de l'apprenti; rapport hebdomadaire de suivi technico pédagogique...);
- Informer les apprentis de tous les aspects liés à leur apprentissage (droits et devoirs, sécurité) et à la gestion des plaintes;
- Renseigner le responsable de la sous composante par un rapport circonstancié des cas et causes d'abandon des apprentis;
- Assurer l'encadrement pédagogique et technique des maîtres artisans lors des visites;

- Administrer les compétences de vie courante pendant 30 minutes aux apprentis lors des descentes de terrain;
- S'assurer de la bonne tenue des livrets d'apprentissage des apprentis;
- Informer les maîtres d'ouvrages délégués du déroulement de l'apprentissage et de proposer des remédiations en cas d'insuffisance;
- Participer aux réunions de supervision organisées par le PDCE avec les maîtres d'ouvrages délégués et maîtres artisans;
- Participer aux réunions organisées par les maîtres d'ouvrages délégués et les parents d'apprentis et rendre compte par un rapport au responsable de la sous composante;
- Participer à l'évaluation des apprentis;
- Proposer au PDCE un plan de renforcement de capacités des maîtres artisans;
- Rendre compte au PDCE de toutes situations particulières et préoccupantes survenues lors des visites de terrain.

III - Profil et qualification du consultant

- Etre titulaire d'un niveau d'études minimum de BAC+2 ;
- Avoir une expérience professionnelle comme inspecteur pédagogique chef des travaux, enseignant, professionnel chevronné dans les domaines des métiers de la couture, broderie, maçonnerie, plomberie, carrelage, menuiserie, staff, décoration, mécanique automobile, électricité automobile, tôlerie, peinture, vulcanisation, soudure, chaudronnerie, tuyauterie, élevage des porcins, pisciculture, arboriculture, transformation agroalimentaire, pâtisserie, boulangerie, sérigraphie, froid et climatisation,

etc..

- Avoir la maîtrise de l'outil informatique.

IV – Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature à soumettre pour le recrutement comprendront :

- Une lettre de motivation pour le poste;
- Un curriculum vitae détaillé;
- Des copies certifiées de diplômes, certificats, attestations ou tout autre document justifiant la formation et expérience.

V - Informations supplémentaires :

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous pli fermé, au plus tard le 8 février 2017 à 16 heures avec mention « Avis de recrutement du personnel de suivi technico pédagogique dans la mise en œuvre de la sous composante 1.1 du PDCE ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du PDCE

À l'attention de monsieur OKOMBI Auxence Léonard, Coordonnateur du PDCE

Adresse : 177 rue Soweto – Quartier Ex télévision Bacongo

Email : congo.pdce@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PDCE
OKOMBI Auxence Léonard

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DE RECRUTEMENT DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG) ET ASSOCIATIONS CHARGÉES DE LA SENSIBILISATION ET LA MOBILISATION DES JEUNES VULNÉRABLES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

Référence de l'accord de financement/Numéro du crédit : 5302 – CG
N° d'identification du Projet : P128628
N° Avis : AMI N° CG-PDCE-021 - SC-CI-17
Date de publication : 25 janvier 2018
Date de clôture : 8 février 2018.

I – Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les Organisations Non Gouvernementales et Associations chargées de la sensibilisation et de la mobilisation des jeunes vulnérables dans le cadre de la mise en œuvre du projet sus cité .

II - Les services prévus au titre de ce contrat :

Sous la responsabilité du PDCE, l'ONG ou l'association mettra en œuvre des activités de sensibilisation et mobilisation dans les domaines suivants :

- Identification des jeunes vulnérables déscolarisés dans les différents quartiers de Brazzaville et Pointe noire ;
- Sensibilisation des jeunes vulnérables déscolarisés sur le projet ;
- Mobilisation des jeunes vulnérables déscolarisés dans les différents centres de collecte ;
- Gestion des données statistiques des jeunes vulnérables ciblés et touchés par quartier.

III - Profil et qualification du consultant

- Etre une ONG ou association régulièrement immat-

riculée au Ministère de l'Intérieur ;

- Exister depuis au moins une (01) année ;
- Etre capable de fournir les preuves de ses activités sur le terrain (rapports d'activités...);
- Avoir un siège identifiable et fonctionnel;
- Disposer d'une expérience d'au moins d'une année de travail dans le domaine de la sensibilisation des jeunes vulnérables déscolarisés ;

V – Invitation :

Le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) invite les consultants (ONG et Associations) éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les consultants (ONG et Associations) intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, références concernant l'exécution de prestations similaires expériences dans des missions comparables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.)

VI - Informations supplémentaires :

Les ONG et Associations intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous pli fermé, au plus tard

le 8 février 2017 à 16 heures avec mention « Avis de recrutement des ONG et Associations chargées de la sensibilisation et la mobilisation des jeunes vulnérables ».

Les ONG et Associations qui seront sélectionnés recevront, une lettre accompagnée d'une demande de proposition les invitant à soumettre une proposition technique et financière. A l'issue de l'évaluation des propositions, au moins quatre prestataires seront retenus à Brazzaville et quatre aussi à Pointe Noire, selon la méthode basée sur la Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)

Unité de Gestion du Projet

Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision

Email : congo.pdce@yahoo.fr

Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur du PDCE
OKOMBI Auxence Léonard

FIBRE OPTIQUE

L'interconnexion entre le Congo et le Gabon prévue fin mars

L'annonce a été officiellement faite, le 24 janvier à Brazzaville, par le coordonnateur national du projet Central african backbone (Cab), Yvon Didier Miéhakanda.

L'information fait suite à une réunion technique tenue le 19 janvier à Libreville, au Gabon, entre les experts des deux pays. Cette séance d'harmonisation a permis à la partie gabonaise d'annoncer la fin de l'implémentation de son réseau à haut débit, désormais prêt à être relié à celui du Congo, dont les travaux ont été achevés, le 20 décembre dernier.

Conduite par Yvon Didier Miéhakanda, la délégation congolaise était composée de Rolland Andely, conseiller à l'Economie numérique du ministre congolais des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo. La partie gabonaise, quant à elle, a été représentée par Axcèle Kisangou-Mouélé, directeur général de la Société de patrimoine des infrastructures numériques (Spin).

La concertation technique qu'a connu la participation des experts des deux pays a eu le privilège de statuer sur l'état d'avancement de la construction des deux réseaux et de leur mise en service. Selon

Yvon Didier Miéhakanda, il ne reste plus que 150 m de liaison en fibre optique pour connecter les deux réseaux.

« Le travail que nous avons fait jusqu'ici est plus difficile et important que l'interconnexion. Nous avons deux chambres de part et d'autre de chaque point de connexion, espacées de 150 m. C'est juste creuser et mettre de la fibre optique. C'est environ deux semaines de travaux », rassure le coordonnateur du projet Cab Congo.

A en croire Yvon Didier Miéhakanda, les techniciens des deux équipes sont déjà sur le terrain afin de préparer cette interconnexion. Pour finaliser ce processus tant sur le volet technique que juridique et administratif, les deux parties ont convenu d'organiser, à Brazzaville, le 20 février, un comité mixte paritaire. Avec tous les experts et parties impliqués, à l'instar des régulateurs et coordonnateurs des projets Cab des deux pays, il devra statuer sur la gouvernance de ce partenariat et sur l'ensemble des questions relatives à la détermination des matières technique, administrative et financière devant sous-tendre cette coopération interétatique d'interconnexion physique des infrastructures numériques.

Ce comité procédera également aux négociations et à



Yvon Didier Miéhakanda et Rolland Andely lors de la réunion technique au Gabon

la rédaction des conventions d'interconnexion, des accords commerciaux et ceux dits de « peering », annonce-t-on. Il se penchera, par ailleurs, sur les détails de l'inauguration prévue pour fin mars, au village Lekoko, au Gabon, à la frontière avec le Congo. C'est dans cette même localité, de l'autre côté du Congo, que s'est déroulée, le 22 décembre 2017, la cérémonie de remise officielle de cette infrastructure à fibre optique par le Cab au ministre de tutelle.

« Ce n'était pas de l'interconnexion comme certains ont pu le penser. Notre réseau étant terminé, nous procédions à la présentation

et à sa remise officielle », rappelle Yvon Didier Miéhakanda. Le but de cette interconnexion, au-delà du fait qu'elle fournira une sortie internationale supplémentaire en plus de celle du câble Wacs, est d'être un véritable outil d'intégration sous-régionale. Au nombre des avantages: la transmission de données d'un pays de la sous-région à un autre sans transiter par les câbles sous-marins internationaux ; l'augmentation du taux de pénétration de l'Internet à haut débit et la dissémination de la connectivité internationale sur l'ensemble du territoire des Etats concernés.

Après cette première phase du projet Cab destiné à relier le Congo au Gabon d'un coût de quinze milliards F CFA, cofinancé par le Congo et la Banque mondiale, le projet a entamé les études de la deuxième phase, dit réseau nord. Ce sont les interconnexions avec le Cameroun, dont la fin des travaux est prévue pour fin 2019 et avec la Centrafrique, où il sera question d'une fibre optique sous-fluviale dans le lit de la Sangha. L'appel d'offres pour recruter le constructeur sera lancé le mois prochain, a indiqué le coordonnateur du projet Cab Congo.

Quentin Loubou

CLIMAT DES AFFAIRES

L'API se dote d'un guide électronique d'investissement

Désormais, les opérateurs économiques nationaux et étrangers accèdent facilement aux informations liées à la pratique des affaires en République du Congo. Une plateforme électronique mise en place par l'Agence pour la promotion des investissements (API) a été présentée officiellement au public, le 24 janvier à Brazzaville.

Appelée guide électronique de l'investissement au Congo, l'interface rendue disponible par l'API comporte des données nécessaires pour investir en terre congolaise. On peut y trouver des renseignements sur le centre de formalités des entreprises, les douanes, les impôts, le foncier, les mesures incitatives à l'investissement ainsi que les régimes d'investissement privilégiés et d'autres informations.

Le Congo possède une panoplie de textes relatifs à l'investissement qui méritent d'être mieux vulgarisés, a indiqué le directeur de cabinet du ministre de l'Economie,



Des hommes d'affaires et responsables administratifs pendant le lancement du guide électronique Photo Adiac

de l'industrie et du portefeuille public, Jean Raymond Dirat, lors du lancement de ce site Internet.

« Ce guide est un outil qui renforce l'attractivité des investissements », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il s'agit également d'un outil de recherche et d'aide à la prise de décisions.

Le guide électronique a été

élaboré avec l'appui de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). Ces deux organisations onusiennes ont contribué à la réalisation des guides électroniques des investissements de plusieurs pays d'Afrique francophones et an-

glophones, parmi lesquels le Burkina Faso et le Rwanda. L'administrateur chargé des affaires économiques de la CEA, Joseph Baricako, a fait savoir que le Congo était le premier pays d'Afrique centrale à se doter de cette plateforme électronique. Selon lui, en effet, le guide électronique de l'investissement au Congo est le fruit de la collaboration

entre ce pays, son institution et la Cnuced.

Cet outil arrive au moment où le pays a pris l'option de la diversification de son économie qui dépend encore du secteur pétrolier. Il devrait faciliter les investisseurs à accéder aux informations utiles à la création d'entreprise, au recrutement de la main d'œuvre, à l'obtention d'un permis de conduire. La directrice générale de l'API, Annick Patricia Mongo, a signifié que cette plateforme dispose des informations pertinentes qui permettent « à ceux qui sont à l'extérieur de savoir ce qui se fait exactement dans notre pays ».

Créée en 2014, l'API a pour missions de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'investissement à travers les activités de promotion et de facilitation des investissements privés, de contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires, de concevoir et promouvoir une image de marque de nature à attirer les investisseurs potentiels au Congo.

Christian Brice Elion

CNSS

Le budget 2018 s'élève à plus de 70 milliards FCFA

Le Conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a arrêté en recettes et en dépenses à la somme de soixante-dix milliards six cent soixante-deux millions FCFA, le budget de l'année en cours.

Le budget adopté est en baisse en comparaison de celui de l'année dernière qui était de 72 489 117 000 F CFA, soit 2,59%. Les prestations sociales qui constituent les dépenses principales et prioritaires de l'organisme s'élèvent à 56,083 millions F CFA, explique le compte rendu du conseil lu par l'inspecteur général de la CNSS, Claude Isidore Miéré.

Le conseil a adopté cinq délibérations portant sur le procès-verbal de la session ordinaire budgétaire du 26 janvier 2017, le rapport d'activité du directeur général 2017, le plan d'actions et le budget 2018 de la caisse ainsi que la publication des résultats de la commission de recours gracieux. L'ordre du jour a porté sur plusieurs points : l'examen et adoption du procès-verbal

de la session budgétaire du conseil d'administration de l'année dernière, l'examen et adoption du rapport d'activités 2017, le compte rendu de la session de la commission de recours gracieux au titre de l'année 2017, l'examen et adoption du plan d'action 2018, examen et adoption du budget exercice 2018 et les divers. Après examen et adoption de ces points, le conseil a adopté le procès-verbal après amendements. De l'examen du rapport d'activité 2017, le conseil explique l'exécution totale des activités dans le cadre de son plan d'action annuel. Parmi celles-ci, figurent l'extension de la protection sociale à d'autres catégories socio-professionnelles, la consolidation du dispositif du recouvrement, la fiabilisation des fichiers et la prévention des risques professionnels. L'extension de la protection sociale a permis de détecter 4 829 nouveaux employeurs et 9708 salariés. Par contre, la fiabilisation des fichiers a permis d'assainir le fichier des pensionnés et des rentiers pour un gain annuel de 148

millions FCFA.

En effet, trois axes essentiels ont été dégagés après adoption du plan d'action 2018. Ils concernent le renforcement de la gouvernance, la consolidation des revenus de la caisse dont l'objectif est de garantir la pérennité du régime et la poursuite de la promotion de la santé et la sécurité au travail. Les points inscrits en divers ont permis d'informer les administrateurs de la création de nouvelles caisses, la campagne de lutte contre le travail dissimulé et l'opération d'affiliation des chauffeurs de taxis.

Notons que ce conseil d'administration de la CNSS a été dirigé par Christian Barros. Il a expliqué dans son mot de clôture que ce budget est adopté au regard de la situation économique et financière du pays. Il a, par ailleurs, invité la CNSS à mobiliser son énergie en vue d'aller au-delà des efforts fournis l'année dernière. Les établissements publics ont été appelés à payer leurs cotisations sociales.

Lydie Gisèle Oko

MÉDIAS

Les journalistes seront formés sur les normes du travail

Une session de formation sur les Normes internationales du travail (NIT), regroupant des professionnels de la presse des deux Congo, sera organisée du 5 au 8 février à Brazzaville.

Initiée par le Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail (CIF-OIT), la formation vise essentiellement à doter les professionnels des médias de connaissances, compétences et outils nécessaires liés aux normes internationales du travail et aux travaux des organes de contrôle de l'OIT.

Au cours des quatre journées de formation, les participants vont, en effet, être renforcés sur la recherche de fond sur les NIT et les sources pertinentes, afin de pouvoir sensibiliser l'opinion publique aux « droits internationalement reconnus » de la personne humaine et du travail. Plusieurs thèmes importants seront débattus, parmi lesquels « L'introduction à l'OIT et à son système de NIT, avec un accent particulier sur le potentiel que présentent les NIT et leur per-

tinence pour les médias » ; « Comment intégrer les NIT dans le journalisme, avec des études de cas concrets » ; « Le partage d'expériences sur le reportage social et sur les questions liées au travail ».

Cette session de formation sera axée sur une approche participative et pratique qui nécessite la pleine intervention de tous les participants. Les journalistes seront donc invités à rédiger de petites histoires sur les droits au travail. « À l'aide des commentaires des formateurs et des pairs, chaque participant devra compléter, dans un délai d'un mois, son histoire sur les droits au travail. Les histoires seront affichées sur le site Internet du cours », précisent les organisateurs.

Signalons que le Centre international de formation de l'OIT initie cette formation en collaboration avec le bureau local de l'OIT pour la République démocratique du Congo, l'Angola, la République Centrafricaine, la République du Congo, le Gabon et le Tchad, grâce au soutien de l'agence Wallonie-Bruxelles International.

Fiacre Kombo

EXPRO GULF LTD. VACANCY

Job Title: BD Manager



Key Activities and Accountabilities: To deliver new and profitable business across the area of responsibility. To provide front line sales support to the clients and effectively liaise with the Operations teams within the area of responsibility. Foster positive relationships with clients to provide accurate and up to date intelligence on their organisation, specific needs, standards and activity schedules to enable appropriate sales strategies to be developed. Measure and report on business development activities. Ensure Company's standards, policies and procedures adhered to and that optimal service quality is always provided to the entire satisfaction of our clients.

- Identify opportunities for new business within area of responsibility and develop appropriate strategies for delivering these in conjunction with the teams from Business Development and Operations.
- Foster the right relationship with clients within area of responsibility so their business and contracting needs are wholly understood and met.
- Assist with the preparation process of tenders and their associated commercial evaluations and business cases in line with company policies, procedures and any legislative requirements.
- Act as the source of accurate and up to date intelligence for the client and their contracting strategies.
- Deliver presentations, seminars and attend technical functions to develop and strengthen customer relationships and extend knowledge of company products and services to clients.
- Record and maintain up to date customer opportunities, market and competitor intelligence. Ensure records are kept up to date including Sales Force Database. Ensure that the effective flow of information across operations teams and Product Lines are achieved.
- Liaise with internal and external departments as and when required to ensure all information is circulated as appropriate also client questions and queries are resolved in a timely manner.
- Actively adhere to the Code of Conduct and Anti-Bribery policies, procedures and processes to ensure the highest ethical standards are maintained and exposure to liability or risk to Expro's reputation is minimised. Provide leadership in all ethical issues; ensure employees are aware of Expro's compliance requirements and feel able to report possible violations or conflicts of interest.

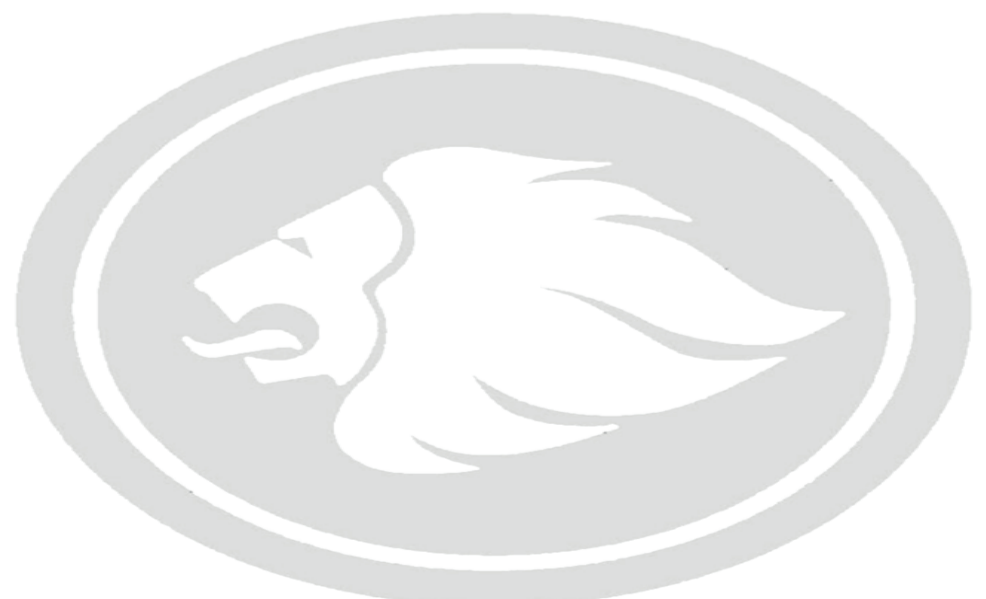
- Actively adhere to and ensure compliance with applicable Quality policies, procedures, processes & systems. Take an active part in quality improvement processes. Act on reported deficiencies and approve deviations from standard procedures as appropriate.

Job Knowledge and Qualifications:

- Hold a Professional Qualification preferably in a Technical area
- 9+ years work experience within Technical or Sales role preferably in line with a company product line
- Proficient in MS Word, Data Bases and PowerPoint

To apply, please upload your CV's to the career section on www.exprogroup.com/careers/ with the subject 'Business Development Manager'.

Application deadline is 31/01/2018



HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

Le service de cancérologie pédiatrique réaménagé

Rénové par la société Terascom (société de droit congolais), le pavillon qui a été remis officiellement le 23 janvier, va permettre de prendre en charge gratuitement les cancers de l'enfant.

Le projet de réhabilitation de l'unité de cancérologie pédiatrique a été réalisé en collaboration avec la fondation Calissa-Ikama, qui œuvre pour la lutte contre le cancer dans le pays depuis 2009. LONG assure le relais au Congo de l'action du Groupe franco-africain d'oncologie pédiatrique, initiateur du projet sur la prise en charge des cancers de l'enfant africain en Afrique francophone.

La prise en charge dans cette unité des cancers de l'enfant sera gratuite. Les médicaments seront mis à sa disposition par le Groupe franco-africain d'oncologie pédiatrique à travers la fondation Calissa-Ikama. Au cours de la cérémonie, une présentation du programme de lutte contre le cancer de l'enfant au Congo de cette ONG a été faite par sa présidente, Yolande Kettha Banguid. Ce programme a permis d'enregistrer des avancées significatives dans la prise en charge des cancers pédiatriques. Dans ce cadre, deux médecins pédiatre et cancérologue ainsi qu'une infirmière ont bénéficié d'un renforcement de capacités au Maroc. L'unité sera pilotée par le Dr Alda Stevy Makouandi.

Bien que rares, les cancers



La photo de famille devant les deux ambulances / crédit photo Adiac

constituent la quatrième cause de mortalité entre 0 et 15 ans. Maladie couramment associée à la mort, le cancer est pourtant guérissable dans 80% des cas, selon l'Organisation mondiale de la santé. Malheureusement au Congo, neuf enfants sur dix atteints de cancer en meurent, a indiqué Yolande Kettha Banguid. D'après Jean Raoul Chocolat, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé, les problèmes du cancer en général et celui de l'enfant en particulier se situent à quatre niveaux. Il s'agit notamment de la sous-information de la population, le diagnostic fait généralement pendant que les lésions sont très avancées, le traitement mal-

heureusement mis en œuvre avec beaucoup de retard et la recherche en la matière qui demeure le parent pauvre. «Nous nous rendons compte que beaucoup d'enfants ne sont jamais auscultés dans les cliniques et ne sauront jamais qu'ils sont atteints de tumeurs bénignes, donc du cancer», a déploré Jean Raoul Chocolat.

Pour la présidente de la fondation Calissa-Ikama, avec l'unité d'oncologie pédiatrique, la courbe va être inversée. «Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes persuadés qu'avec la mise en service de la toute première unité d'oncologie pédiatrique du pays, nous allons commencer progressivement à

inverser la courbe de la très forte mortalité des cancers de l'enfant au Congo». La remise de cette infrastructure par Terascom a été accompagnée d'un don de deux ambulances médicalisées ainsi que des équipements médicaux, outils de travail majeur qui vont, selon Jean Raoul Chocolat, améliorer leurs performances.

Par ailleurs, Terascom entend étendre son action dans les autres services de pédiatrie de l'hôpital général Adolphe-Sicé qui bénéficieront d'une trentaine de lits électriques en vue d'améliorer les conditions des enfants malades. «Terascom sera présente sur le terrain de la bienfaisance, de l'altruisme et de l'humanitaire à travers

sa fondation dont j'annonce la création imminente», a informé Rodrigue Tchibinda.

La cérémonie de remise de l'infrastructure a été placée sous le patronage d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département, en présence du consul de la Palestine et du directeur général de Terascom, Ali Attie. Cette infrastructure est constituée de huit chambres d'hospitalisation dotées de lits électriques, des sanitaires qui serviront aussi à la pédiatrie classique. Les travaux réalisés en trois mois ont aussi permis de réfectionner le circuit d'alimentation en eau potable et d'évacuation des eaux souillées ainsi que la construction d'un puisard de trois mètres cubes.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Le projet aire marine engagé à protéger les tortues de la baie de Loango

La conservation des ressources halieutiques de la baie de Loango a donné lieu à un atelier qui s'est déroulé, du 22 au 23 janvier, à Pointe-Noire.

La rencontre a réuni les principaux partenaires techniques susceptibles d'intervenir dans le Projet aire marine protégée de la baie de Loango. A cet effet, les participants ont axé leurs travaux sur les présentations d'ordre général sur le contexte, la problématique, les objectifs et le cadre des résultats du projet; la présentation du plan de participation des parties prenantes; les travaux des groupes thématiques; la présentation et examen du plan de travail et du budget du projet.

Après avoir circonscrit la zone d'intervention du projet, à savoir la baie de Loango qui couvre la côte atlantique à 20 km au nord de Pointe-Noire entre le Cap de Loango (la Pointe-indienne) et l'embouchure du fleuve Kouilou, le directeur général du projet, Constantin Mbessa, a retracé le contexte historique de ce site, ses atouts, les menaces qui pèsent

sur les écosystèmes, la biodiversité et l'environnement, les opportunités existantes aux plans scientifique et culturel.

La baie de Loango présente de nombreux atouts au plan écologique, socio-économique et socio-culturel. Cependant, de nombreuses menaces, notamment l'érosion côtière, la surexploitation des ressources halieutiques, la pollution marine, la prédation des œufs des tortues, le développement des projets industriels, pèsent sur les ressources biologiques et l'environnement de ce site. L'objectif du projet Aire marine protégée est d'assurer la conservation des ressources halieutiques de la baie de Loango à travers la protection participative de l'habitat des tortues marines.

A l'issue des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées: pour l'équipe du projet, mutualiser les compétences et les ressources entre les différentes parties prenantes pour la mise en place d'un observatoire de suivi de la biodiversité terrestre, marine et côtière, harmoniser les missions, les valeurs, les principes d'action et les méthodologies des



groupes de travail thématique et enfin renforcer la composition des groupes thématiques. A l'endroit du gouvernement, prendre spécifiquement en compte les externalités liées au développement des projets industriels dans la baie de Loango. Enfin en direction des autres parties prenantes, apporter leurs contributions multiformes dans la mise en oeuvre du projet, prendre le relais de l'équipe de coordination du projet dans la sensibilisation des autres parties prenantes.

Patronnant la clôture de cet atelier, le secrétaire général du département du Kouilou, Jean Didier Koumba, a souligné la forte volonté politique du gouvernement d'assurer la diversification de l'économie nationale à travers la gestion durable des ressources naturelles. « Cette volonté politique est illustrée par la mise en oeuvre de plusieurs initiatives parmi lesquelles on peut noter le Fonds bleu, projet pour lequel le président de la République s'investit personnellement. Le projet de création du complexe d'aires protégées Conkouati-Dimoulika,

La photo de famille à la fin des travaux/Adiac ainsi que le projet Aire marine protégée de la baie de Loango mis en oeuvre avec l'appui financier du fonds mondial pour l'environnement, sont l'expression de la volonté politique du gouvernement congolais d'œuvrer pour la gestion durable des ressources naturelles », a-t-il indiqué.

Ce projet est appuyé par Global environment facility, le Programme des Nations unies pour l'environnement et le ministère des Eaux et forêts.

Séverin Ibara

HUMOUR

Valery Ndongo et Markus presentent ce week-end

L'Institut français du Congo (IFC) dédie cette semaine à l'humour. Du rire garanti avec le concours de stand up et le spectacle des humoristes camerounais qui se produiront respectivement les 26 et le 27 janvier.

L'IFC organise, pour la troisième année consécutive, la semaine du stand up qui réunit amateurs et professionnels. Cette année, l'évènement sera marqué par la présence des deux prodiges de l'humour camerounais, Markus et Valery Ndongo, qui animeront un atelier de coaching les 25 et 26 janvier. Le soir du 26 janvier aura lieu la finale du concours de

stand up qui sera clôturée par le spectacle de Markus intitulé «Les gens font des choses...»

Valery Ndongo, surnommé le maître du rire, se produira en première partie, suivi des prestations



Valery Ndongo



Markus

des lauréats du concours de stand up 2017, à savoir Lymane, Ange Pémo et Yane. Cette semaine du stand up est une occasion pour les deux artistes camerounais de faire un clin d'œil à la légende de la comédie leur pays, Jean Miché KanKan, décédé en 1997 et considéré comme le Coluche de l'Afrique. Signalons que la demi-finale du concours de stand up 2018 a eu lieu, le 23 janvier, à l'espace culturel Yaro.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la **Tradition**
à la **Modernité**

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

HOMMAGE

La mémoire de Nzongo Soul commémorée à Paris

Avant le rapatriement de la dépouille de l'artiste congolais dans son pays, sa famille a informé, par communiqué de presse, sur les principales dates de ses obsèques au départ de la capitale française.

Le document indique que dès le 26 janvier, à partir de 21h jusqu'à 6h, une veillée mortuaire est prévue dans l'enceinte de l'Eglise Sainte-Claire au 179, boulevard Serrurier à Paris, dans le 19e arrondissement, métro ligne N°5, station Porte-de-Pantin. Un parking de quarante places est ouvert au public.

Le lendemain 27 janvier, le recueillement se poursuivra à Sevran à partir de 20h jusqu'à 6h, dans la grande salle du site près de la gare au 4, rue Frédéric-Joliot-Curie, gare de Sevran Beaudottes, ligne B direction Roissy-Charles-de-Gaulle.

Lors de chaque recueillement, une collecte sera organisée sur place en signe de solidarité de participation aux obsèques à Brazzaville. « *Merci de rapporter vos boissons favorites (de préférence non alcoolisées)* », précise-t-on.

Les amis et mélomanes auront la possibilité de saluer l'artiste Wa Semo Nzongo Soul, une dernière fois, avant son retour au pays natal en se rendant à la Chambre funéraire des Batignolles, au 1 boulevard du général Leclerc, à Clichy 92110, le 29 janvier à 14h 30. C'est le métro Porte-de-Clichy ou Porte-de-Saint-Ouen par la ligne 13. Un parking de trente-deux places est ouvert au public. Par le communiqué de presse, la famille remercie toutes les personnes qui ont adressé des messages de soutien et de réconfort. « *Ayons dans nos cœurs que Nzongo Soul était un chanteur, un musicien, un philosophe,*



un humaniste, un père, un parrain, un ami et plus que tout un citoyen du monde.

Un arc-en-ciel de personnalité qui fêtait dans la joie et communiquait dans le par-

tage », rappelle la famille.

Camille Delourme et Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (Coupe de France, Ligue 2 et CFA)

Coupe de France, 16e de finale

L'aventure continue pour Granville et Ladislav Douniama. L'homme de la qualification face à Bordeaux, au tour précédent, est le premier à se mettre en évidence face aux Bretons de Concarneau avec un bon service pour Blondel, qui rate la cadre (5°).

Aux 14° et 17° ; il frappe au-dessus du cadre de Guivarch. A la 73°, il est repris de justesse à l'entrée de la surface concarnoise.

Mais « Kirikou » est finalement resté muet, les Normands se qualifient au terme des prolongations (3-2, après avoir été menés au score à deux reprises). Durel Avounou et Brice Samba junior étaient titulaires lors de la qualification de Caen face aux amateurs de Canet-Roussillon (1-1, puis 4-3 aux tirs au but). Le milieu international congolais était aligné à un très inhabituel poste

de latéral gauche : un premier centre à la 5e et un bon déboulé à la 65°.

De retour dans les cages normandes, après son intermède de Ligue 1 durant la suspension de Vercoutre, Samba est impuissant sur l'ouverture du score. Mais il claqué une tête de Barbier au-dessus de sa barre à la 50°. Sauvé par son poteau à la 68°, c'est lui qui fait la différence lors des tirs au but avec deux tentatives catalanes stoppées.

Première apparition de Kévin Koubemba sous le maillot de Bourg-en-Bresse. Remplacé à la 66° après le premier des deux buts de son équipe qui éliminent Toulouse (2-0).

Sans Yann Mabella, absent, Châteauvieux est éliminé par Chambly (1-1, puis 3-4 aux tirs au but).

Nantes et Jules Iloki, remplacé à la 80°, sont éliminés à domicile par Auxerre (3-4).

France, match en retard de la 19e journée, 2e division

Sans Dylan Bahamboula, non qualifié puisque la 19e journée s'est déroulée avant son transfert en Corse, le Gazélec bat Nîmes 2-0. Et remonte ainsi à la 11e place.

National 2 (ex CFA), 17e journée

Groupe A
Sans Hugo Konongo, ni Damien Mayenga, tous deux absents, Paulhan-Pézenas et Bergerac font match nul 1-1.

Christian Madédé n'a pas joué lors du match nul de la réserve de l'OM chez le Stade Bordelais (2-2).

Groupe B

La réserve de Lyon perd à Villefranche-sur-Saône (0-1). Remplaçant, Alan Dzabana est entré à la 30em. Saint-Priest chute à Yzeure (1-2). Jean-Bryan Boukaka était titulaire.

Christopher Missilou était titulaire lors de la défaite du Puy face à Chasselay (0-1). Si Brunallergène Etou était titulaire, Archi Fataki, récemment arrivé en provenance de la 4e division turque, n'a pas joué.

Groupe C

Beauvais et Yves Owomat, titulaire, font match nul 1-1 à Bastia-Borgo.

Les matchs de Viry-Châtillon (Dalanath Miatoudila), Sainte-Généviève (Dolan Bahamboula et Phytocles Bazolo), Monaco (Jordi Mboula), Limoges (Juvrel Loumingou), Le Havre B (Bevic Moussiti Oko et Bryan Passi) et Granville (Ladislav Douniama) ont été reportés en raison des fortes pluies.

CHAN 2018

Le Nigeria prend la tête, la Libye sur la route du Congo, le Rwanda au tapis (groupe C)

Le suspense était encore entier avant la 3e journée de ce groupe C : Nigeria, Rwanda et Libye, classés dans cet ordre, pouvaient encore se qualifier pour les quarts de finale. Seule la Guinée Equatoriale était assurée de quitter le tournoi.

En affrontant le Nzalang, les Super Eagles étaient en pôle pour la qualification et la première place. En l'emportant (3-1), les hommes de Salisu Yusuf ont rempli leur contrat. En ayant été mené au score entre la 40e et la 58e mn.

De leur côté, les Chevaliers de la Méditerranée ont arraché les trois points en fin de match face au Rwanda (1-0, but d'Elmutasem Abushnaf). Et se dressent comme potentiels prochains adversaires du Congo. En effet, si les Diables rouges ne perdent pas contre l'Angola, ce soir, ils affronteront, en tant que premiers du groupe D, la Libye. Rwanda-Libye : 0-1 (0-0)

But : Elmutasem Abushnaf (90e) pour la Libye

Guinée équatoriale- Nigeria : 1-3 (1-0)

Buts : Secundino Nsi (40e) pour la Guinée équatoriale, Okpotu (58e), Solomon (69e) et Ali (sur penalty à la 83) pour le Nigeria

Classement
1) Nigeria, 7 pts (+3), 2) Libye, 6 pts (+3), 3) Rwanda, 4 pts (0), 4) Guinée équatoriale, 0 pt (-6)

C.D.

C.D.



Brice Samba junior durant la séance de tirs au but (Kenzo Tribouillard/AFP)